



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport d'activité

Rapport de gestion et bilan des activités du Crous

EXERCICE 2025



Crous de Limoges

Tél 05.19.56.13.00

39G, rue Camille Guérin
87036 Limoges

www.Crous-limoges.fr

Table des matières

Rapport de gestion	1
I - Les emplois - Tableau 1 et volet 1 du DPGECP	1
II - Les autorisations budgétaires en GBCP	2
A - Les recettes	2
B - Les dépenses	8
C- Le solde budgétaire	15
III - L'analyse de la soutenabilité financière	16
A- La trésorerie et l'équilibre financier – Tableaux 4 et 7	16
B- Le compte de résultat -Tableau 6	16
C- La capacité d'autofinancement -Tableau 6	16
D- Le fonds de roulement -Tableau 6	17
IV- La synthèse des agrégats budgétaires et financiers	17
Bilan des activités	18
A – Aides directes : financières et sociales	18
B – Hébergement	25
C – Restauration	28
D – Le numérique	32
E – Les ressources humaines	35
F – Le Contrôle Interne	38
G – La vie étudiante	40
H – La sécurité et prévention	43
I – La commande publique	45
J – Communication	49
K – Retour sur des temps forts	51



Edito

L'année 2025 a débuté dans un contexte quasiment inédit voire historique. En effet, comme de nombreux autres acteurs publics, l'établissement a dû adapter son organisation et ses modalités de fonctionnement pour répondre aux contraintes imposées par la loi spéciale. Ce texte législatif, adopté par le Parlement le 18 décembre 2024 et promulgué deux jours plus tard, a défini le cadre temporaire destiné à assurer la continuité des services publics en l'absence de budget définitif.

Dans ce contexte particulier, le réseau des œuvres universitaires a également joué un rôle clé en manifestant sa solidarité envers les étudiants de Mayotte, durement touchés suite au passage du cyclone Chido. Pour répondre à l'urgence et apporter un soutien concret à ces étudiants, le réseau a mis en œuvre des mesures exceptionnelles, notamment en débloquant des crédits spécifiques issus de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). Cette mobilisation a permis d'apporter une aide financière et logistique essentielle, illustrant ainsi l'engagement du réseau des œuvres universitaires en faveur de la communauté étudiante dans des circonstances aussi difficiles.

Cette même année et pour la première fois, le Crous de Limoges a bénéficié du fonds de solidarité piloté par le Cnous. Par cette seule attribution, la subvention pour charges de service public affectée à l'établissement dépassait alors de près de 8% celle de l'exercice 2024.

Lors du dialogue stratégique de gestion mené avec le Cnous, le Crous de Limoges a élaboré une feuille de route pluriannuelle, ambitieuse et structurante, destinée à assurer le redressement financier de l'établissement sur le moyen terme. Dès le début de l'année universitaire, les différentes mesures et orientations prévues dans ce cadre ont été progressivement déployées, marquant ainsi le début d'une dynamique de transformation et de consolidation budgétaire.

Cumulées à la rigueur dont font preuve les équipes de gestion et aux performances économiques qui ont découlé des activités de restauration et d'hébergement, les résultats financiers de l'année 2025 sont rassurants et viennent conforter la soutenabilité pluriannuelle des activités de l'établissement.

2025 a aussi été marquée par de nombreux projets. Les efforts de réhabilitation du parc de logements se sont poursuivis au travers de deux opérations immobilières majeures. La démarche en faveur de la transition écologique s'est accentuée. La vie étudiante et de campus s'est trouvée enrichie par les projets et animations proposées par le Crous de Limoges.

Je tiens à saluer chaleureusement l'ensemble des équipes du Crous de Limoges pour leur engagement quotidien sans faille. Leur professionnalisme garantit aux étudiants de l'Académie un accompagnement de haute qualité !

Fabrice PEZZIARDI
Directeur Général du Crous de Limoges

Rapport de gestion

Un premier trimestre 2025 marqué par l'application de la Loi spéciale.

L'absence d'adoption de Loi de finances 2025 a mené les acteurs publics vers une situation inédite à savoir l'application du projet de loi spéciale publiée le 21 décembre 2024.

L'application de cette loi spéciale visait à garantir la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics dès le 1er janvier 2025.

La période de gestion des services votés s'est achevée le 20 février. Le Crous, comme d'autres acteurs publics, a dû rendre compte de l'application des grands principes édictés par le texte de loi, des actions mises en œuvre permettant ainsi au contrôle budgétaire en Région de conduire une analyse à postériori.

Le Cnous en charge d'allouer la Subvention pour Charges de Service Public aux Crous et qui assure un suivi et un contrôle de leurs trajectoires financières a coordonné la période des services votés pour 2025. Le Cnous a lui-même fonctionné en lien étroit avec le CBCM.

I - Les emplois - Tableau 1 et volet 1 du DPGECP

Au 31 décembre 2025, l'exécution en ETP du Crous de Limoges s'élève à 161,22 ETP.

Sur l'ensemble de l'année civile, la consommation en ETPT s'établit à 161,51 ETPT.

La gestion maîtrisée du dispositif des emplois et de la masse salariale s'appuie sur les points traditionnels de vigilance en place au sein de l'établissement :

- Rompus de temps partiels non utilisés ;
- Bornage des CDD de remplacement aux vacances de fin d'année ou de printemps pour tenir compte de la baisse structurelle d'activité à certaines périodes ;
- Prudence sur les recrutements ITRF et ATSS par concours pour amortir l'impact prévisible sur le « CAS pension » ;
- Effort de redéploiement systématique des équipes en place et mutualisation des tâches (suite aux départs en retraite et aux licenciements).

Toutefois, l'existence d'une tarification attractive dans le secteur de la restauration a mécaniquement maintenu une activité élevée au sein des unités de restauration que l'Etablissement soutient par l'emploi conséquent de contractuels étudiants en renfort.

II - Les autorisations budgétaires en GBCP

A - Les recettes

1. Les recettes globalisées – Tableaux 2 et 3

1.1 La SCSP

Le soutien de l'Etat au réseau des Crous permettant d'accompagner les transformations structurantes de son action, se traduit par le montant de la Subvention pour Charges de Service Public.

Le Crous de Limoges a inscrit au budget initial 2025 un montant de 5 753 610€ au titre de la subvention pour charges de service public.

Par ailleurs, le Crous de Limoges a été bénéficiaire du fonds de solidarité 2025 à hauteur de 445 174 €, montant alloué en SCSP dans le cadre du BR1 du Cnous, voté par le conseil d'administration du Cnous du 29 avril 2025, et notifié le 19 mai 2025.

Dans le cadre du budget rectificatif du Cnous du 08 octobre dernier, une dotation complémentaire de SCSP a été allouée au Crous de Limoges pour 372 049€ :

- Au titre de la compensation du repas à 1€ pour la période janvier à août à hauteur de 322 335€
- Au titre de la Compensation des subventions aux restaurants agréés pour 49 714€.

Enfin, dans le cadre du dernier budget rectificatif du Cnous du 27 Novembre 2025, une dernière dotation d'un montant de 55 488€ est attribuée au Crous de Limoges au titre de la compensation des subventions aux restaurants agréés pour le second semestre.

SCSP	
Dotation initiale	5 753 610€
Fonds de solidarité 2025	445 174 €
Solde 2024 du repas à 1€.	72 368€
Compensation du repas à 1€ pour la période janvier – août 25	322 335€
Compensation des subventions aux restaurants agréés semestre 1	49 714€
Compensation des subventions aux restaurants agréés pour le 2nd semestre	55 488€
Total	6 698 689€

Aussi, en 2025, le montant de la subvention pour charges de service public attribué au Crous de Limoges s'élève à 6 698 689€ contre 5 581 331€ en COFI 2024. L'augmentation est de 1 117 358€ soit + 20%.

1.2 Les autres financements de l'Etat

Sans objet

1.3 La fiscalité affectée (CVEC)

Pour mémoire, les sommes perçues par le Crous depuis 2019 sont retracées ci-dessous :

Année de perception	Montant de la recette
2019	173 053,55 €
2020	177 149,42 €
2021	180 749,97 €
2022	182 621,00 €
2023	191 799,15 €
2024	195 040,00 €
2025	201 464,00 €
Total	1 301 877,09 €

Pour l'année 2025, le Crous a perçu 201 463,76€ au titre de la CVEC.

1.4 Les autres financements publics

Sans objet.

1.5 Les recettes propres par activité

Ces recettes recouvrent essentiellement les ventes de produits ou de prestations à destination de personnes privées ou publiques.

Elles proviennent essentiellement de l'activité de l'établissement : restauration et hébergement.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution entre leur montant au compte financier 2024, le budget initial et budget rectificatif 2025 et celle du compte financier 2025.

Recettes	Compte financier 2024	Budget initial 2025	BR 2025	BI + BR 2025	Compte financier 2025	Variation COFI 2025/ BI + BR 2025	Variation COFI 2025/ BI + BR 2025
Hébergement	6 475 943,80 €	6 517 090,00 €	- €	6 517 090,00 €	6 617 835,10 €	100 745,10 €	101,55%
Restauration	1 826 170,45 €	1 830 000,00 €	- €	1 830 000,00 €	1 773 781,54 €	- 56 218,46 €	96,93%
Total	8 302 114,25 €	8 347 090,00 €	- €	8 347 090,00 €	8 391 616,64 €	44 526,64 €	100,53%

Le total des recettes propres pour les activités hébergement et restauration s'élève à 8 391 616,64€. L'estimation du Crous de Limoges s'élevait à 8 347 090€. Aussi le taux d'exécution s'élève à 100,53%. La variation représente 44 526,64€.

1.5.1 Hébergement

Le Crous de Limoges a inscrit au titre du budget initial 2025, une recette pour l'activité hébergement à hauteur 6 517 090€.

Aucun ajustement n'a été opéré en cours d'année 2025 car l'augmentation des taux d'occupation physique et financier a été neutralisé par la restitution de la résidence des Jacobins depuis le 31 août 2025. Cette résidence comptait 76 logements. L'ouverture de la résidence de Beaublanc au mois de septembre après réhabilitation a permis de regagner une capacité de 65 logements.

La variation entre l'estimation et la réalisation s'élève à +100 745,10€ soit 101,55% d'exécution. Cette différence s'explique principalement par le fait que le mois de décembre avait été légèrement sous-évalué en termes d'occupation physique.

1.5.2 Restaurant

Lors de l'élaboration du budget initial 2025, le Crous de Limoges a inscrit 1 830 000 € au titre des recettes pour l'activité de restauration.

Dans le cadre de la construction budgétaire 2025, l'hypothèse d'une fréquentation stable par rapport à 2024 avait été retenue.

Aussi le niveau de recettes 2025 pour la restauration s'élève à 1 773 781,54€ soit -52 388,91€ (97%) par rapport au COFI 2025(+ 3% comparé à l'exercice 2024).

Cette différence s'explique notamment par :

- La subrogation qui est passée de 17 320€ à 9 605€ soit - 7 715€
- En 2024, le Crous de Limoges avait reçu 19 608€ au titre d'indemnisation de l'assurance suite à un dommage sur le restaurant les Pyramides,
- Les recettes reçues du CFA Sup ont diminué de 40 347€. En effet, elles représentaient 144 969€ en 2024 et 104 622€ en 2025.

1.5.3 Autres recettes

Budget initial :

Recettes propres	BI 2025
Remboursement frais de déplacement CNF	6 600,00 €
Recettes de fonctionnement site des Jacobins	13 250,00 €
RFA	20 000,00 €
Frais de gestions MAA	18 000,00 €
Charges locatives appartement de fonction	1 615,00 €
Total	59 465,00 €

Recettes	Compte financier 2024	Budget initial 2025	BR 2025	BI + BR 2025	Compte financier 2025	Variation COFI 2025/ BI + BR 2025	Variation COFI 2025/ BI + BR 2025
Autres recettes propres	66 980,13 €	59 465,00 €	41 061,00 €	100 526,00 €	154 405,27 €	53 879,27 €	153,60%
Total autres recettes propres	66 980,13 €	59 465,00 €	41 061,00 €	100 526,00 €	154 405,27 €	53 879,27 €	153,60%

Au budget initial, les autres recettes propres étaient estimées à 59 465€. Or, en BR, le Crous de Limoges a réaffecté en recettes propres la somme de 41 061€ initialement inscrite en fiscalité affectée.

Par ailleurs, le Crous de Limoges a reçu notamment les recettes suivantes non prévues au budget initial :

- Les avoirs sur exercice antérieur (2024) donc comptabilisés en recettes (SDCL – réseau de chaleur urbain) pour un montant de 39 397,77€,
- Un remboursement de l'assurance suite à un vol pour 2 221,02€,
- Les recettes générées par un panneau publicitaire : 2 500€,
- Déchéance quadriennales 2025 : 3 228,38€,
- Remboursement organisation du séminaire des directeurs adjoints du réseau des Crous : 2 080€.

2. Les recettes fléchées – Tableaux 8 et 9

Dans le cadre de ses projets immobiliers à destination des étudiants, le Crous poursuit des opérations de travaux pour lesquelles plusieurs financeurs interviennent :

- Le Crous dans le cadre de la contractualisation qui donne lieu au versement de la subvention pour charges d'investissement sous réserve de consommation des Crédits de Paiement par le Crous ;
- La Région dans le cadre du dispositif de l'aide à la pierre ;
- L'Etat et la Région dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER).

2.1 La subvention pour charges d'investissement

▪ La réhabilitation de la résidence de Beaublanc

Suite au vote de son dernier budget rectificatif du 08 octobre dernier, le Cnous attribue un complément de subvention pour charges d'investissement à hauteur de 300 000€ au Crous de Limoges pour l'opération de Beaublanc.

Cette SCI complémentaire permet au Crous d'achever l'opération à l'équilibre et de livrer un ensemble cohérent et complet, y compris pour ce qui concerne la reprise du parking et l'aménagement des espaces extérieurs.

Le Crous de Limoges a donc intégré, au titre du BR2, 100 000€ de recettes supplémentaires de subvention de charges d'investissement. Le Cnous a accordé 300 000€ de recettes supplémentaires mais avec le dispositif de l'appel de fonds, 100 000€ devraient être consommés avant le 31 décembre 2025.

Opérations de réhabilitation	Montant de SCI
Réhabilitation de la Résidence de Beaublanc	1 449 848 €
Total	1 449 848€

La Subvention pour Charges d'Investissement au titre de 2025 encaissée pour l'opération Beaublanc s'élève à 1 449 848€.

2.2 Les autres financements de l'Etat

Le projet de rénovation énergétique des bâtiments 3 et 4 de la Borie a été lancé en 2022 par le Crous de Limoges. Grâce au dispositif de l'appel de fonds, le Crous de Limoges a reçu les recettes liées à l'investissement attribuées avant 2024.

Les travaux ont débuté en septembre 2025 avec la période de préparation. Le Crous de Limoges a donc traité un nombre de situations de travaux moins important que prévu initialement.

Le Crous de Limoges a, en effet, fait le choix de débiter l'opération quelques semaines après la rentrée universitaire car ces travaux sont réalisés en site occupé. L'objectif était de permettre aux étudiants d'entrer sereinement dans leurs nouveaux logements. Ce laps de temps a également permis au Crous de Limoges de mettre en place une communication auprès des étudiants en leur présentant notamment l'impact des travaux à venir et de proposer d'autres lieux pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions.

Opérations de réhabilitation	Montant RFFE
Réhabilitation énergétique des bâtiments 3 et 4 de la Borie à Limoges	57 856 €
Réhabilitation de la Résidence de l'Aurence	68 402€
Réhabilitation de la Résidence de Beaublanc	1 443 942€
Total	1 570 200€

Le Crous de Limoges enregistre pour 2025, 1 570 200€ au titre des autres financements de l'Etat.

2.3 Les autres financements publics

Le projet de réhabilitation et d'extension du restaurant universitaire de l'ENSIL résulte d'une réflexion commune entre l'Université et le Crous de Limoges. Initialement, ce projet est né du constat que le nombre d'étudiants est amené à évoluer à la hausse, ce qui suppose une réflexion globale à mener sur les locaux de l'Université d'une part et sur le service de restauration à proposer par le Crous d'autre part.

Actuellement le restaurant situé sur le site d'Ester est saturé. Les espaces sont totalement à repenser pour permettre l'accueil d'étudiants supplémentaires dans des conditions satisfaisantes.

C'est pourquoi, le Crous de Limoges travaille depuis fin 2025 avec un programmiste afin de choisir le scénario le plus adapté sur le plan financier, technique et fonctionnel.

En 2025, le Crous a perçu la somme de 500 000€ dans le cadre du contrat de plan Etat Région.

2.4 Les recettes propres fléchées

Sans objet

B - Les dépenses

Les dépenses sont réparties en trois enveloppes : les dépenses de personnels (DPER), les dépenses de fonctionnement (DFCT) et les dépenses d'investissement (DINV).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution entre leurs montants au compte financier 2024 le budget initial 2025 et la consommation prévisionnelle au 1^{er} décembre 2025 et la prévision du budget initial 2026.

AE	Compte financier 2024	Budget initial 2025	BR 2025	BI +BR 2025	COFI 2025	Variation COFI 2025 /BR	Taux exe COFI 2025 / BR
Personnel	7 416 343,00 €	7 642 279,00 €	- €	7 642 279,00 €	7 434 715,93 €	- 207 563,07 €	97,28%
Fonctionnement	8 090 215,00 €	6 012 306,00 €	919 080,00 €	6 931 386,00 €	6 901 743,54 €	- 29 642,46 €	99,57%
Investissement	4 129 251,00 €	1 489 619,00 €	541 508,00 €	2 031 127,00 €	1 932 299,47 €	- 98 827,53 €	95,13%
Total	19 635 809,00 €	15 144 204,00 €	1 460 588,00 €	16 604 792,00 €	16 268 758,94 €	- 336 033,06 €	97,98%

CP	Compte financier 2024	Budget initial 2025	BR 2025	BI +BR 2025	Budget initial 2026	Variation COFI 2025 /BR	Taux exe COFI 2025 / BR
Personnel	7 416 343,00 €	7 642 279,00 €	- €	7 642 279,00 €	7 434 715,93 €	- 207 563,07 €	97,28%
Fonctionnement	7 197 677,00 €	7 150 697,00 €	85 580,00 €	7 236 277,00 €	6 857 460,24 €	- 378 816,76 €	94,77%
Investissement	1 523 102,00 €	4 139 647,00 €	221 023,00 €	4 360 670,00 €	4 001 444,46 €	- 359 225,54 €	91,76%
Total	16 137 122,00 €	18 932 623,00 €	306 603,00 €	19 239 226,00 €	18 293 620,63 €	- 945 605,37 €	95,09%

1. Les dépenses de personnel - volet 2 et 3 du DPGEC

Les dépenses de personnels s'élèvent à 7 434 715,93 euros soit une baisse de 2,72% par rapport au dernier BR du 30 juin 2025. Cette contraction des dépenses est étroitement liée aux départs à la retraite et aux licenciements du second semestre 2025.

La valorisation à la baisse de la masse salariale des titulaires de l'établissement (- 93 530,08 euros) et des personnels contractuels (- 112 398,91 euros) s'articule principalement autour du départ non compensé d'agents et du « GVT » négatif catégoriel de ces corps d'emplois traditionnellement très « impactant ».

Facteurs d'évolution

L'exécution au 31 décembre 2025 du volet 3 retrace les principaux facteurs de variation de la masse salariale sur l'exercice 2025 :

- La variation nette d'effectif valorisée à - 109 236,23 euros traduit le repli des effectifs au second semestre 2025 annoncé supra. Il s'agit notamment de départs à la retraite, de mutations et de licenciements pour inaptitude non anticipés. Dans ce cadre, l'établissement a procédé un redéploiement d'effectifs sur le second semestre 2025 sans remplacement.

- Plusieurs « mesures nouvelles » viennent impacter la masse salariale 2025 en cette fin d'année :
 - Mesures générales et catégorielles : il s'agit essentiellement du relèvement du taux ISF des personnels ouvriers et de la revalorisation de l'IFSE des assistantes sociales au 01 janvier 2025 ;
 - Mesures individuelles : l'augmentation observée s'explique par plusieurs facteurs dont le versement de trois indemnités de licenciement au second semestre 2025 et la prise en compte d'un glissement vieillesse technicité positif dû à la cédésation de neuf contrats à durée déterminée.

2. Les dépenses de fonctionnement

L'enveloppe des dépenses de fonctionnement est subdivisée en 6 sous enveloppes :

- Les dépenses alimentaires (DALI) ;
- Les dépenses de location (DLOC) ;
- Les dépenses de viabilisation (DVIA) ;
- Les dépenses d'entretien (DENT) ;
- Les dépenses de frais généraux (DFGE) ;
- Les dépenses de participation financières (DPFI).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution entre leur montant au compte financier 2024, le budget initial 2025 et la consommation réelle au 1er décembre 2024 et la prévision du budget initial 2025.

AE	Compte financier 2024	Budget initial AE 2025	BR 2025	BI +BR 2025	Compte financier 2025	Variation COFI 2025 /BR	Taux exe COFI 2025 / BR
DALI	1 804 299,00 €	1 841 200,00 €	100 000,00 €	1 941 200,00 €	1 845 937,38 €	- 95 262,62 €	95,09%
DLOC	302 984,00 €	459 187,00 €	289 300,00 €	748 487,00 €	680 851,82 €	- 67 635,18 €	90,96%
DVIA	1 899 194,00 €	1 652 950,00 €	- €	1 652 950,00 €	1 511 019,63 €	- 141 930,37 €	91,41%
DENT	2 688 918,00 €	1 023 428,00 €	439 400,00 €	1 462 828,00 €	1 394 399,36 €	- 68 428,64 €	95,32%
DFGE	1 077 504,00 €	850 541,00 €	10 380,00 €	860 921,00 €	1 156 553,56 €	295 632,56 €	134,34%
DPFI	317 316,00 €	185 000,00 €	80 000,00 €	265 000,00 €	312 981,79 €	47 981,79 €	118,11%
Total	8 090 215,00 €	6 012 306,00 €	919 080,00 €	6 931 386,00 €	6 901 743,54 €	- 29 642,46 €	99,57%

Le taux d'exécution des **autorisations d'engagements** pour les dépenses de fonctionnement s'élève à 99,57%. Il convient de noter une consommation plus importante que le prévisionnel sur les enveloppes de DFGE et DPFI.

Le détail est présenté aux paragraphes 2.1 et suivants du présent document.

CP	Compte financier 2024	Budget initial CP 2025	BR 2025	BI +BR 2025	Compte financier 2025	Variation COFI 2025 /BR	Taux exe COFI 2025 / BR
DALI	1 804 233,00 €	1 841 200,00 €	100 000,00 €	1 941 200,00 €	1 846 062,93 €	- 95 137,07 €	95,10%
DLOC	1 076 676,00 €	1 353 904,00 €	34 200,00 €	1 388 104,00 €	1 197 966,71 €	- 190 137,29 €	86,30%
DVIA	1 899 194,00 €	1 652 950,00 €	- €	1 652 950,00 €	1 511 019,63 €	- 141 930,37 €	91,41%
DENT	1 123 103,00 €	1 245 426,00 €	- 120 500,00 €	1 124 926,00 €	987 134,81 €	- 137 791,19 €	87,75%
DFGE	992 154,00 €	872 217,00 €	- 8 120,00 €	864 097,00 €	1 017 257,37 €	153 160,37 €	117,72%
DPFI	302 316,00 €	185 000,00 €	80 000,00 €	265 000,00 €	298 018,79 €	33 018,79 €	112,46%
Total	7 197 676,00 €	7 150 697,00 €	85 580,00 €	7 236 277,00 €	6 857 460,24 €	- 378 816,76 €	94,77%

Le taux d'exécution des **crédits de paiement** pour les dépenses de fonctionnement s'élève à 94,77%. La consommation plus importante que le prévisionnel sur les enveloppes de DFGE et DPFI se confirme également en crédits de paiement. Par ailleurs, il est à noter une légère sous-consommation des enveloppes de DLOC et de DENT.

Le détail est présenté aux paragraphes 2.1 et suivants du présent document.

2.1 Dépenses alimentaires (DALI)

Les dépenses alimentaires sont conformes à l'estimation. Le taux d'exécution s'élève à 95,1% en AE et en CP.

L'enveloppe des dépenses alimentaire fait l'objet d'une attention particulière. En effet, une sous-estimation pourrait impacter le fonctionnement des structures de restauration.

Le budget initial avait été établi sur la base d'une fréquentation constante des structures de restauration. Or, la rentrée 2025 a été marquée par une nouvelle hausse de fréquentation. C'est pourquoi, le Crous a prévu en BR 100 000€ en plus en AE et en CP.

Entre le COFI 2024 et le COFI 2025, il convient de noter une augmentation de 2.31%.

Le Crous a bien engagé et payé d'avantage que la prévision initiale mais dans une moindre mesure que les prévisions du BR (- 5%).

2.2 Loyers et charges versées (DLOC)

Le taux d'exécution budgétaire pour l'enveloppe de dépenses de location s'élève à 90,96% en AE et 86,30% en CP.

Le taux d'exécution en CP démontre une légère sous-consommation des CP par rapport à la prévision. Cela s'explique en partie par le décalage de réception des facturation bailleurs.

Les redevances des mois de novembre et décembre prévues sur le budget 2025 ont été réglées en 2026 notamment pour ce qui concerne la résidence de Tulle (Corrèze Habitat) pour un montant de 20 000€.

Par ailleurs, les redevances du mois de décembre ont été réglées en 2026 pour les Résidence de Brive et de Felletin pour un montant de 49 000€.

En outre, la diminution des CP, s'explique également par le fait que Limoges Habitat a recalculé et réduit les redevances dues après remboursement d'emprunts.

Aussi, le montant du loyer annuel dû par le Crous de Limoges à Limoges Habitat passe de 397 518,40€ à 144 220,63€ soit une baisse de -253 297,77€ annuel.

2.3 Viabilisation (DVIA)

Les dépenses de viabilisation sont conformes à la prévision budgétaire. Le taux d'exécution s'élève à 91,4% en AE et en CP.

Il convient de noter que le décalage de facturation d'un voire de deux mois peut rendre la prévision plus compliquée à réaliser.

Par ailleurs, la Résidence de Beaublanc a ouvert ses portes aux étudiants en septembre 2025. Il était donc difficile pour le Crous de Limoges d'estimer le montant des factures à venir en raison notamment du raccordement de cette résidence au réseau de chaleur urbain.

La première facture a été payée le 12 novembre dernier. Le budget a été élaboré en envisageant un paiement de facture dès le mois de septembre.

2.4 Entretien – Equipement (DENT)

Le taux d'exécution budgétaire pour l'enveloppe de dépenses d'entretien s'élève à 95,32% en AE et 87,75% en CP.

Le taux d'exécution en CP démontre une légère sous-consommation des CP par rapport à la prévision.

Cette enveloppe avait fait l'objet d'un réajustement en BR2 au regard de la faible consommation des CP au 31 octobre (53.48% d'exécution).

En effet, lors de la prévision budgétaire, le Crous avait pris en compte l'exécution 2024. Or, en 2024 des dépenses non récurrentes avaient été réalisées telles que le remplacement des détecteurs avertisseurs autonomes de fumées (daaf), le ballon d'eau chaude des Jacobins, le nettoyage de plusieurs façades ainsi que le dépeignage.

La déprogrammation de 200 000€ de crédits de paiement s'est donc révélée insuffisante.

Cependant, que ce soit en AE ou CP, l'enveloppe de DENT est, par nature, plus compliquée à définir avec précision notamment au regard du caractère imprévisible des pannes.

2.5 Frais généraux (DFGE)

Le taux d'exécution budgétaire pour l'enveloppe de dépenses de frais généraux s'élève à 134.34% en AE et 117.72% en CP.

Les dépenses de frais généraux ont augmenté de 7.3% entre le COFI 2024 et le COFI 2025.

La consommation des engagements et crédits de paiement est supérieure à la prévision budgétaire.

Cette surconsommation s'explique notamment par :

- Un recours à l'intérim plus soutenu : l'intérim permet en effet de pallier les difficultés de recrutement et d'assurer un remplacement immédiatement opérationnel. Au regard de sa spécificité, la restauration a d'avantage recours à l'intérim.
- La solution Kikleo (solution d'analyse du gaspillage alimentaire) n'avait pas été prévue au budget initial ni au budget rectificatif.
- La cotisation du marché des assurances a été majorée. En effet, le Crous a été informé en juillet dernier que le taux de la prime catastrophe naturelle passerait de 12% à 20% sur les contrats d'assurance de dommages aux biens. Ainsi, la cotisation 2025 a été majorée de 7,15%, en plus de l'indexation prévue au marché.

2.6 Participations financières (DPFI)

Le taux d'exécution budgétaire pour l'enveloppe de dépenses de participations financières s'élève à 118% en AE et 112.46% en CP.

Cette enveloppe a déjà fait l'objet d'une réévaluation en BR1. En effet, l'exécution au 31 mai était déjà bien supérieure à la prévision (+112%). En effet, le 08 janvier soit après le vote du BI 2025, une aide financière exceptionnelle a été apportée aux étudiants mahorais de l'académie, victimes du cyclone Chido. Cette aide représentait près de 80 000€.

Il s'agit également d'une enveloppe difficile à estimer par nature.

3. Les dépenses d'investissement

Les tableaux ci-après concernent l'enveloppe des dépenses d'investissement. Ces données concernent à la fois les dépenses sur fonds propres et les dépenses financées par le Cnous et dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région.

INVESTISSEMENT - AE		
Montant BI+BR 2025	Montant COFI 2025	Taux execution
2 031 127,00 €	1 932 299,47 €	95,13%

INVESTISSEMENT - CP		
Montant BI+BR 2025	Montant COFI 2025	Taux execution
4 360 670,00 €	4 001 444,46 €	91,76%

3.1- L'investissement sur fonds propres

INVESTISSEMENT - AE		
Montant BI+BR 2025	Montant COFI 2025	Taux execution
358 195,00 €	279 850,77 €	78,13%

INVESTISSEMENT - CP		
Montant BI+BR 2025	Montant COFI 2025	Taux execution
358 195,00 €	404 932,10 €	113,05%

Lors du BR1 du 24 juin 2024, le Crous a demandé l'ouverture de crédits supplémentaires pour des dépenses d'investissement sur fonds propres pour les secteurs de l'informatique et de la restauration.

Changement du matériel de restauration

Le changement du matériel de restauration représente 107 697,43€ en AE. En CP, cette dépense représente 232 779.62€. En effet, la commande de lave-vaisselle à convoyeur pour un montant de 125 081,33€ a été passée en 2024 et la livraison du matériel également. La réception n'a jamais eu lieu car l'équipement mis en place était défectueux. Après changement du matériel, le Crous de Limoges a pu procéder au paiement de la facture en 2025.

Des dépenses d'investissement en prévention

Dans le cadre de la prévention, le Crous de Limoges a fait l'acquisition d'exosquelettes pour un montant de 17 814.06€ en AE et en CP.

Investissement informatique

Les dépenses d'investissement en informatique sur fonds propres représentent 153 314.11€ en AE et en CP

3.2- Les dépenses d'investissement – Tableau 9

Dans le cadre de son plan de réhabilitation, le Crous a engagé et payé les sommes suivantes :

Opérations	AE	CP
Accessibilité Aurence	14 178,77 €	14 178,77 €
Accessibilité Hauts de Vanteaux	132 954,58 €	132 954,58 €
Accessibilité Egletons HEG	15 798,82 €	13 449,74 €
Aurence réhabilitation	22 825,37 €	156 304,46 €
Bardage la Borie	764 644,10 €	75 867,96 €
Beaublanc	665 150,66 €	2 896 578,51 €
Egletons	612,79 €	9 113,47 €
ENSIL Réhabilitation	28 728,64 €	0,00 €
Sécurisation la Borie	1 882,87 €	1 882,87 €
Total	1 646 776,60 €	3 300 330,36 €

Concernant les opérations en cours financées par le Cnous

- **Le projet de réhabilitation de la Résidence de Beaublanc**

Les travaux de la résidence universitaire de Beaublanc ont été réceptionnés en août 2025 permettant ainsi aux étudiants de bénéficier des logements dès la rentrée universitaire.

- **La rénovation énergétique des bâtiments 3 et 4 de la Borie**

La rénovation énergétique des bâtiments 3 et 4 de la Borie devrait être achevée au printemps 2026.

Concernant les opérations en cours financées par le CPER

Actuellement le restaurant situé sur le site d'Ester est saturé. Les espaces sont totalement à repenser pour permettre l'accueil d'étudiants supplémentaires dans des conditions satisfaisantes.

C'est pourquoi, le Crous de Limoges travaille depuis fin 2025 avec un programmiste afin de choisir le scénario le plus adapté sur le plan financier, technique et fonctionnel. Les dépenses visant à mettre en œuvre ce projet vont être engagées en 2026.

C- Le solde budgétaire

Le solde budgétaire pour l'exercice 2025 s'élève à 875 766.97€. Il était estimé à 714 453€ en BR2.

Le solde budgétaire s'améliore de 2 307 891,7 euros par rapport à 2024, ce qui s'explique principalement par :

- La hausse de la SCSP : + 1 117 358 €
- La baisse des charges de fonctionnement : - 340 216,33 €
- Les décalages de trésorerie liés aux recettes fléchés : en 2024 les investissements étaient supérieurs aux recettes fléchées pour 1 267 012,58 €, pour seulement 481 396,46 € en 2025, soit une amélioration du solde budgétaire de 785 616,12 €.

III - L'analyse de la soutenabilité financière

A- La trésorerie et l'équilibre financier – Tableaux 4 et 7

La trésorerie suit le solde budgétaire.

La trésorerie, d'un montant de 6 825 379,14 euros au 31 décembre 2025, représente 169 jours de dépenses hors investissement (BI 2026).

Ainsi, le Crous de Limoges ne présente pas de tensions de trésorerie. Il convient toutefois de relever que la trésorerie est en partie constituée des avances sur les opérations pour comptes de tiers (bourses, aides spécifiques, collecte de la CVEC) ainsi que des cautions et avances versées par les étudiants. Ces sommes gonflent artificiellement la trésorerie de l'établissement, sans pour autant constituer une ressource mobilisable.

B- Le compte de résultat -Tableau 6

Le résultat patrimonial s'élève à + 1 427 462,21 €

Il progresse de 2 027 023,49 € par rapport à 2024, ce qui s'explique principalement par :

- La hausse de la SCSP : + 1 117 358 € dont le fonds de solidarité
- La baisse des charges : - 503 185 € hors amortissements
- La hausse des autres produits, dont les reprises sur provisions pour 125 700,56 € (PPGE, CET, licenciement 2024)

L'écart entre le dernier BR (549 408 €) et le compte financier (1 427 462,21 €), soit 878 054,21 € s'explique principalement par :

- La sous-consommation des dépenses de personnel et de fonctionnement : 586 379,83 € (source tableau 2),
- Les reprises sur provisions : 125 700,56 €,
- Des recettes propres légèrement supérieures aux prévisions (55 707 €)

C- La capacité d'autofinancement -Tableau 6

La capacité d'autofinancement (ou insuffisance d'autofinancement lorsqu'elle est négative) correspond à la trésorerie potentielle dégagée par les opérations de gestion.

Elle représente la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, les besoins liés à son activité, au renouvellement de ses biens immobilisés ou encore les nouveaux investissements.

Elle peut être utilisée pour :

- Rembourser les dettes ;
- Renforcer les réserves ;
- Autofinancer des investissements.

Le Crous de Limoges présente une capacité d'autofinancement au titre de 2025 de 1 307 978euros.

D- Le fonds de roulement -Tableau 6

Fonds de roulement au 31/12/2025 : 4 298 011,67 € : 106 jours de CP (BI 2026)

Fonds de roulement disponible au 31/12/2025 : 3 415 197 € : 84 jours de CP (BI 2026)

IV- La synthèse des agrégats budgétaires et financiers

Agrégats	Compte financier 2024	Prévision exécution 2025	BI 2026	Variation 2025-2026
Solde budgétaire	-1 432 125 €	714 453 €	-92 831 €	807 284 €
Résultat	-599 561 €	549 408 €	351 633 €	197 775 €
CAF	-485 705 €	623 300 €	362 531 €	260 769 €
FDR	3 523 908 €	4 266 550 €	4 173 719 €	92 831 €
Trésorerie	5 964 602 €	6 396 786 €	6 303 955 €	92 831 €

Bilan des activités

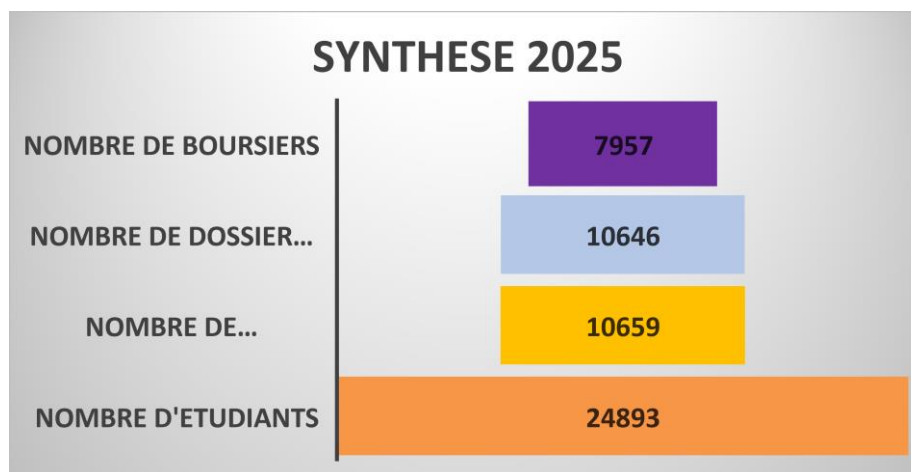
A – Aides directes : financières et sociales

SERVICE DOSSIER SOCIAL ETUDIANT – BOURSES



En charge de plus de 10 000 demandes dématérialisées par an, le service du dossier social étudiant (DSE), composé de trois gestionnaires, a connu un changement capital car l'ancien applicatif de gestion des bourses sur critères sociaux, Aglaé, a été remplacé par un nouveau logiciel de SI traitement des aides dénommé Olafe.

Les formations de prise en main de l'applicatif ont été effectuées tardivement et il a fallu rapidement que les gestionnaires redoublent d'efforts pour que les demandes soient prises en charge sans retard pour les usagers (le traitement n'a commencé qu'au 1er avril contre mi-février en N-1). Il a été également procédé à un recrutement ponctuel afin d'augmenter la capacité d'instruction du service. Malgré des dysfonctionnements à répétition, le service DSE a rempli sa mission principale en finançant et en accompagnant un maximum d'étudiants dès la rentrée universitaire.



Taux de boursier : 31,97%

Le taux de boursiers est en baisse (37,70% en 2024).

Cela s'explique par l'augmentation du nombre d'étudiants inscrits dans l'Académie en 2024/2025 et avec une donnée plus fiable remontée par le SIES/MESRE qui englobe l'intégralité des formations, même celles qui ne sont pas

habilitées à recevoir des boursiers du Crous mais également les formations paramédicales et sociales.

Le service du Dossier Social Etudiant (DSE) travaille en étroite collaboration avec différents partenaires et institutions afin que le traitement des aides aboutisse pour ceux qui peuvent y prétendre, à des versements d'aides financières (les flux financiers sont de l'ordre de plus de 24 millions d'euros par année universitaire pour plus de 8 000 aides individuelles distribuées). Cette organisation nécessite la tenue de points de situation réguliers avec la Direction des Affaires Financières du Rectorat, mais également avec l'agence comptable du Crous afin d'assurer une gestion pointue dans les mises en paiement.

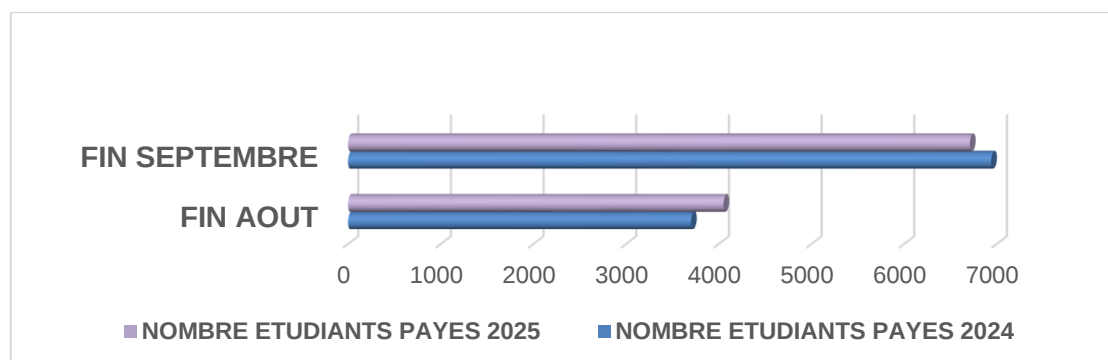
Dispositif d'aides	Effectif	Montant
Bourses sur critères sociaux MESR	7526	23 185 346,90 €
Bourses sur critères sociaux Ministère de la Culture	96	311 629,80 €
Bourses sur critères sociaux Ministère de l'Agriculture	310	834 397,30 €
Aides spécifiques annuelles MESR	25	130 090,00 €
Aides spécifiques annuelles Ministère de la Culture	2	7 658,00 €
Aides au mérite MESR	328	291 000 €
Aide Mobilité Master	54	54 000,00 €
Aide Mobilité Parcoursup	315	157 500,00 €
Total aides	8656	24 971 622 €

Les aides au mérite s'adressent aux étudiants boursiers ayant obtenu le baccalauréat avec la mention « Très Bien » qui bénéficient ainsi d'un complément annuel de 900€ en plus de leur bourse.

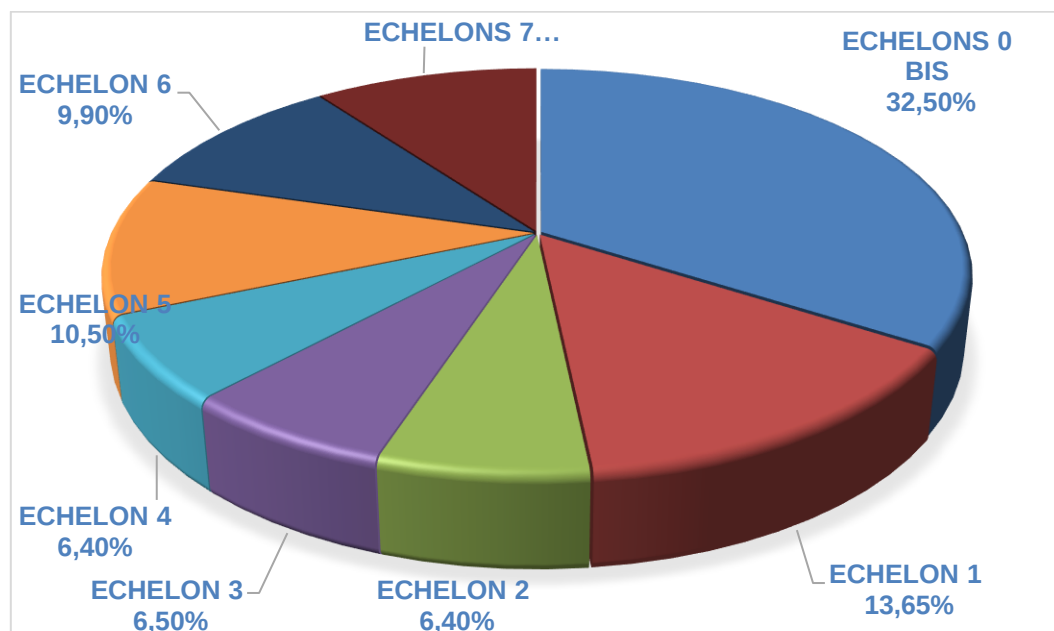
L'Aide à la Mobilité Master est octroyée aux étudiants ayant obtenu leur licence dans une autre académie et s'inscrivant en Master dans l'académie de Limoges. Une somme annuelle de 1000€ leur est accordée.

L'aide à la mobilité Parcoursup, d'un montant de 500€ est accordée pour tout étudiant (boursier dans le secondaire) changeant d'académie de résidence.

Afin d'assurer un maximum des versements dès la rentrée universitaire, le service DSE a déployé un logiciel Sven et formé tous les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Limoges, leur permettant de confirmer les inscriptions dès la rentrée (environ plus de 1 800 étudiants boursiers validés sur plus de 50 établissements), auquel il faut ajouter l'Université de Limoges et la gestion de presque 6 000 boursiers à gérer.



La répartition des étudiants boursiers par échelon reste similaire en 2025.



Les décisions d'attribution ou de rejet apportées aux étudiants sont parfois sources de recours gracieux ou de médiation. Le service instructeur, en lien étroit avec le Service Régional Académique d'Enseignement Supérieur (SRAES) mais

également avec le Médiateur Académique, apporte des réponses réglementaires aux usagers.

Les missions du service sont également de s'assurer, en application d'une circulaire, que les boursiers respectent bien les règles d'assiduité durant la scolarité sinon, des ordres de reversement des aides sont opérés (en collaboration avec le rectorat mais aussi avec les services des finances publiques DDFIP).

Les informations données tout au long de l'année par le service du DSE, lors de forums, portes ouvertes, etc, permettent d'augmenter la connaissance des dispositifs d'aides annuelles. Il est aussi fréquent que le service DSE oriente des étudiants vers le service social qui propose des accompagnements et soutiens personnalisés.

LE SERVICE SOCIAL

En 2025, l'activité (nombre d'entretiens réalisés) a enregistré une baisse de 8.35% par rapport à 2024.

La répartition mensuelle montre une forte concentration des demandes sur les mois d'août et de septembre, période de rentrée et de prise de contact avec les services.

A la rentrée 2025, le service social a réalisé 19.5% d'entretiens de plus qu'en 2024, ce qui reflète une demande soutenue d'accompagnement social, administratif et psychologique des étudiants.

Le nombre d'aides a diminué (-13.5% d'étudiants aidés), ce qui peut s'expliquer par 2 périodes de services votés, début et fin 2025, contraignant à prioriser les aides accordées sur des besoins essentiels, notamment alimentaires.

Indicateurs	2024	2025
Entretiens réalisés	2058	1886
Étudiants reçus	1362	1277
Aides ponctuelles accordées	2 656€ (à 976 étudiants)	1984€ (à 861 étudiants)

TEMPS D'ATTENTE MOYEN POUR UN RDV		
Rendez-vous dans la semaine en moyenne	Jusqu'à 3 semaines en période de forte affluence	Situations d'urgence

	(Septembre-octobre)	Rendez-vous dans les 24h maximum
--	---------------------	----------------------------------

DEMANDES EPA (Etudiants en Précarité Alimentaire)

Les étudiants en situation de précarité peuvent demander à bénéficier du repas à 1€, en constituant un dossier directement en ligne de septembre à décembre. Ces demandes ont augmenté en 2025 de +8.5%.

Période	Demandes	Acceptées	Rejets
Septembre-Décembre 2024	415	368	47
Septembre-Décembre 2025	450	398	52

En dehors de cette période, l'étudiant en précarité alimentaire peut bénéficier du repas à 1€, après évaluation sociale.

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE :

En 2024-2025, près de 200 consultations psychologiques gratuites ont été réalisées grâce au partenariat avec Apsytude, financé par la CVEC. Ce dispositif a été reconduit pour 2025-2026, avec une offre élargie :

11 créneaux hebdomadaires depuis fin octobre 2025 :

- 5 en présentiel (17h-21h, en alternance sur les résidences C. Guerin et La Borie)
- 6 en visioconférence

170 créneaux en présentiel et 192 en visio prévus pour l'année 2025-2026.

Afin de présenter le dispositif aux étudiants, la psychologue est allée à leur rencontre dans les plus grandes structures de restauration (cinq restaurants universitaires de Limoges et de Corrèze), lors de 5 speed-meetings.

L'objectif est de favoriser le bien-être des étudiants en répondant aux demandes liées à la santé mentale et aux difficultés psychologiques, en complément des dispositifs existants (comme le Service de Santé Etudiante de l'Université de Limoges).

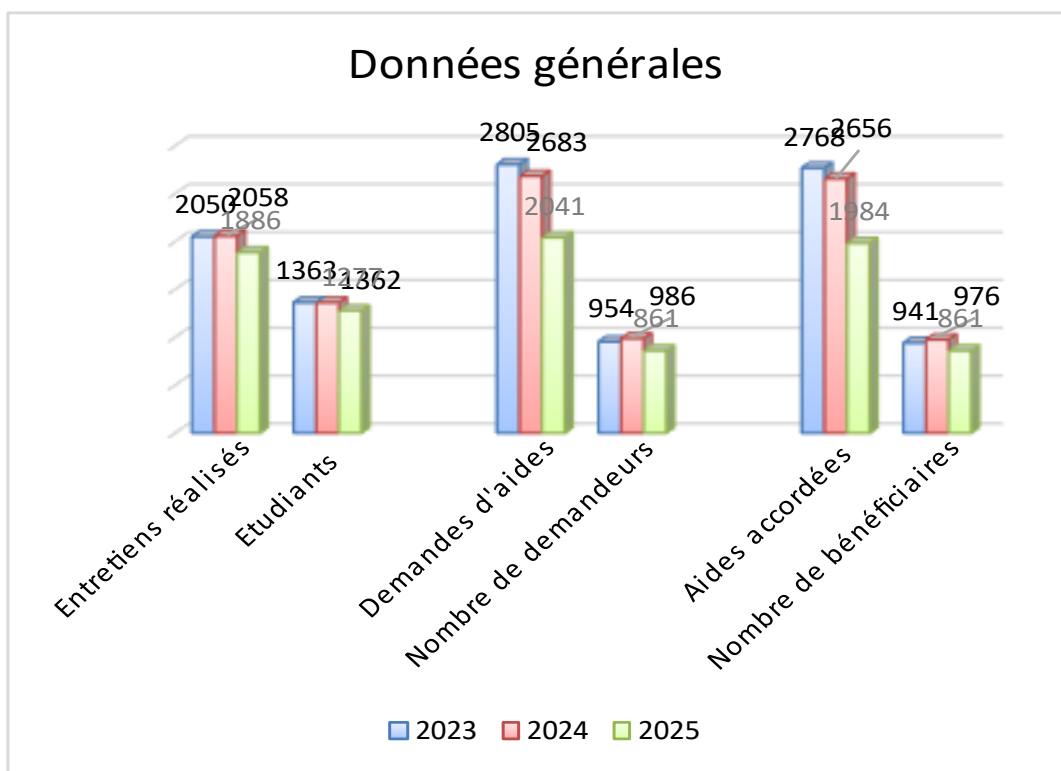
LUTTE CONTRE LA PRECARITE NUMERIQUE :

Pour répondre aux difficultés d'équipement informatique en lien avec la scolarité, les aides ponctuelles du Crous peuvent soutenir les étudiants pour l'achat d'un ordinateur.

En complément, l'Université de Limoges, en partenariat avec Emmaüs Connect a proposé un don d'ordinateurs recyclés et totalement opérationnels. Ce dispositif a été déployé pour 40 étudiants bénéficiaires. La première remise de PC a eu lieu début décembre 2025.

PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL :

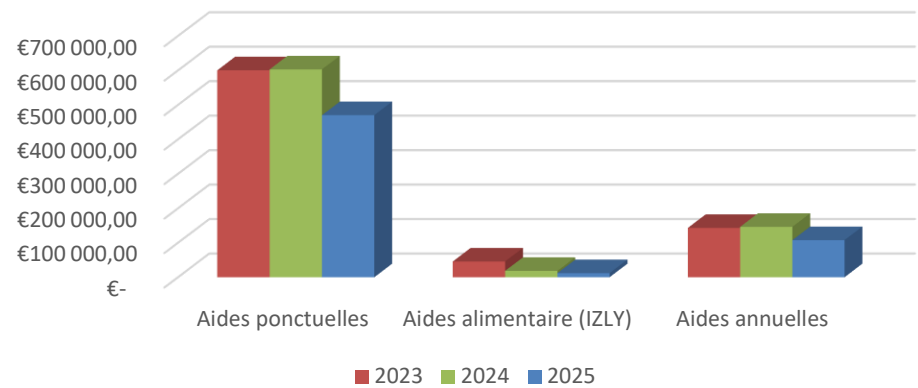
Le service social s'est investi dans l'élaboration du schéma directeur de la vie étudiante et de campus et également au niveau national, dans le cadre d'une réflexion concernant la réécriture de la circulaire des aides spécifiques annuelles.



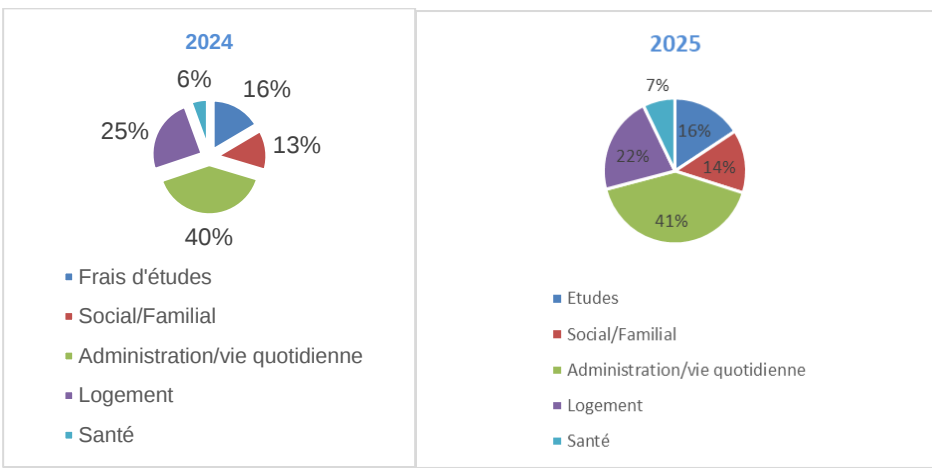
Les moyens financiers qui soutiennent le dispositif des aides spécifiques demeurent mobilisés durant l'année 2024 même si les dépenses totales sont en légère diminution, passant de 788 331.35€ en 2023 à 767 419.93€ en 2024.

Les aides ponctuelles restent la principale dépense des aides spécifiques. Elles sont accordées par une commission après une évaluation sociale réalisée par une assistante de service social.

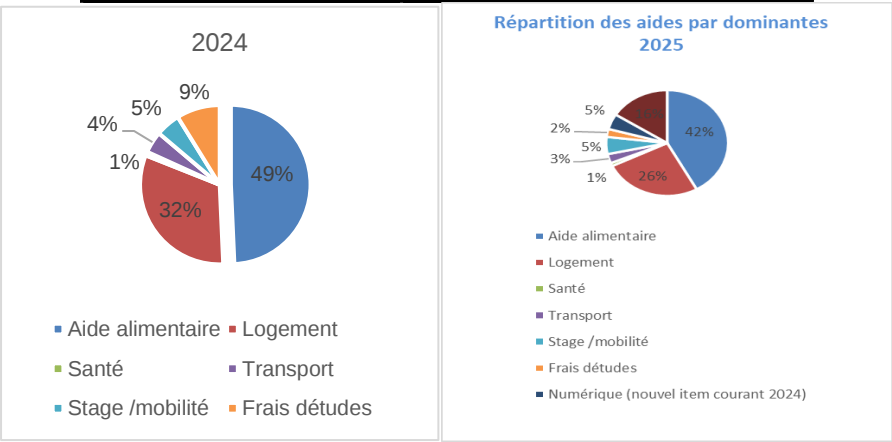
Répartition des crédits Aides Spécifiques



Répartition des demandes d'aides par dominante



Répartition des aides accordées par dominante



B – Hébergement

10 résidences dans 5 agglomérations (Limoges, Tulle, Egletons, Felletin, Brive)
1981 logements
1981 lits

Crouslogement

L'année 2025 a été marquée par une dynamique globalement positive pour le secteur hébergement. Le service a su conjuguer attractivité de l'offre, adaptation aux usages, maîtrise budgétaire et maintien des résultats financiers. Ces différents éléments témoignent de la capacité du secteur à répondre aux exigences des étudiants tout en assurant une gestion rigoureuse et durable de son activité.

La rentrée universitaire 2025 s'est traduite par des taux d'occupation élevés sur tous les sites, confirmant ainsi l'attractivité des résidences. Cet état de fait reflète l'efficacité des procédures d'affectation : 84.5% des 744 logements proposés au Tour étaient réservés à l'issue du processus et l'offre complémentaire a ensuite permis d'attribuer tous les logements vacants ou libérés par désistement jusqu'à la fin du mois de septembre. Cela indique également l'adéquation de l'offre de logements avec les besoins des étudiants. Ces bons résultats ont permis d'installer rapidement une stabilité dans l'exploitation des résidences et de sécuriser les équilibres financiers du secteur.

Au-delà de la rentrée, 2025 a été marquée par une amélioration globale et durable des taux d'occupation sur l'ensemble du parc. Cette évolution s'explique par plusieurs facteurs : une meilleure adéquation entre typologie de logements et attentes des étudiants, une politique tarifaire adaptée et un suivi renforcé de l'occupation tout au long de l'année. La résidence au sein de laquelle le taux d'occupation évolue le plus significativement est la résidence de Felletin.

Dans les modifications récemment effectuées, les logements de la résidence de Felletin ont été modifiés. Celle qui proposait à la rentrée 2024 des logements en collocation s'est vue à la rentrée 2025 proposer des T1BIS en lieu et place de ces logements. Au total 39 logements ont été modifiés. Cela a permis une meilleure attractivité pour cette résidence qui a débuté l'année universitaire avec un taux d'occupation proche des 100%.

Trois logements en collocation ont été conservés afin de répondre aux demandes spécifiques sur ce type de logement.

Les résultats financiers du secteur hébergement sont corrélés aux performances d'affectation et d'occupation. Les tarifs de loyer ont été augmentés de manière mesurée en veillant à préserver l'accessibilité sociale du logement étudiant. Malgré cette augmentation obéissant à une logique de soutenabilité financière et

de valorisation du parc immobilier, l'attractivité des résidences n'a pas été impactée négativement. Parallèlement à l'évolution positive des recettes, les dépenses ont été maîtrisées, permettant de contenir les charges à un niveau stable. Cette maîtrise des dépenses repose sur une gestion optimisée des moyens et une priorisation des achats. Ainsi, grâce à la combinaison de taux d'occupation améliorés, d'une politique tarifaire adaptée et d'une maîtrise des charges, le secteur hébergement affiche un compte de résultat positif.

Sur le plan patrimonial, l'année 2025 est également synonyme d'évolution du parc de logements. Celle-ci se traduit par une légère diminution du nombre de logements mais elle s'inscrit pleinement dans une logique qualitative, privilégiant les logements rénovés, mieux adaptés aux usages et porteurs de projets éducatifs structurants.

Ainsi, les résidences des Jacobins et Champagne ont fermé au 1er septembre : ce sont 76 logements qui ont été sortis du parc dans un contexte de rationalisation (ces deux résidences présentaient de fortes contraintes de gestion) et d'adaptation du parc aux standards actuels de qualité et de confort.

Parallèlement, la résidence de Beaublanc a ouvert ses portes à la rentrée après une année de fermeture pour réhabilitation. Cette résidence de 65 logements donne entière satisfaction aux étudiants qui ont l'opportunité d'y être logés en leur offrant un cadre de vie pensé à la fois pour le travail et le bien-être. Elle est porteuse du dispositif de résidence de la réussite proposant aux étudiants éligibles un accompagnement global autour de trois axes essentiels : un accompagnement pédagogique via un tutorat de pair à pair, une vie étudiante riche via des temps conviviaux ou des animations portés par le Crous et l'AFEV, et un hébergement de qualité. Ce dispositif illustre l'engagement du Crous en faveur de l'égalité des chances et de l'accompagnement renforcé des étudiants.

En 2025, le secteur hébergement a poursuivi et engagé plusieurs projets structurants visant à l'amélioration durable des conditions de vie des étudiants, en lien étroit avec les enjeux de qualité, de confort et de transition énergétique. A ce titre, les travaux d'isolation thermique des bâtiments 3 et 4 de la cité La Borie constituent un investissement majeur : ils permettent à la fois d'améliorer le confort thermique des résidents, de réduire les consommations énergétiques et de s'inscrire dans une démarche de sobriété et de responsabilité environnementale.

Par ailleurs, le travail et les réflexions avec les bailleurs sociaux se poursuivent pour les résidences des Hauts de Vanteaux, de Brive, Tulle et Felletin.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le chiffre d'affaires de l'activité hébergement s'élève en 2025 à 6.6 M€ soit une hausse de 2.19% par rapport à 2024.

Une augmentation des loyers à partir de septembre a également favorisé la hausse du chiffre d'affaires et ce malgré la restitution du site des Jacobins en août 2025.

Par ailleurs, l'occupation physique des résidences du Crous est également en augmentation.

Chiffre d'affaires
+ 2.19 %



Les charges courantes quant à elles s'élèvent à 5.08 M€ soit une baisse de 6.7%. Cette baisse s'explique par une baisse des charges d'entretien, de frais généraux de viabilisation.

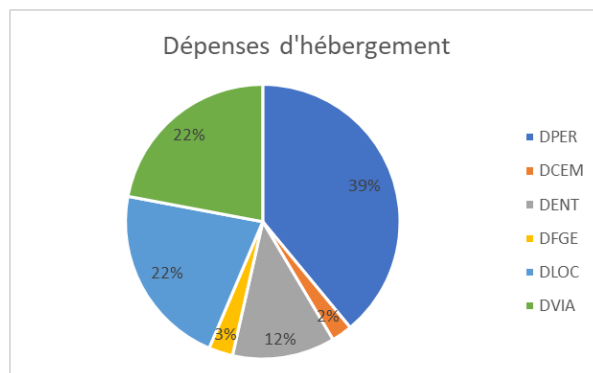
Coût par lit : 2 571.38€

Dont Masse salariale : 1 065.53 €

Dont Charges locatives : 554.71 €

Dont Fluides : 566.72 €

Autres : 384.43 €



Taux d'occupation financier : 90.88%



Le taux de couverture est en hausse et s'établit à 130% en 2025 contre 119% en 2024.

Taux de couverture : 130%



C – Restauration

L'année 2025 en chiffres



5 restaurants universitaires
6 points de restauration rapide
3,30€ pour un repas complet pour les étudiants non-boursiers
1€ pour un repas complet pour les étudiants boursiers et précaires

La restauration du Crous de Limoges s'articule autour de deux modes de restauration.

- Une restauration dite "Assise" composée de 3 restaurants universitaires à Limoges et 2 en Corrèze.
- Une restauration dite "Debout" composée de 6 cafétérias (1 dans un RU, 4 dans les UFR Lettres, Droit, Médecine et IUT, 1 Kiosque à proximité de l'ENSIL).

La cuisine centrale du site de Vanteaux fournit en production chaude et froide l'ensemble des sites de Limoges et le site d'Egletons.

En 2025, le restaurant universitaire de Brive, qui produisait sur place, a rejoint les cuisines satellites de la cuisine centrale de Menot. La mise en place a débuté en avril 2025, période plus propice en termes de fréquentation, permettant à l'équipe de se former à ce nouveau fonctionnement. Après une réorganisation et un temps d'accompagnement de la part des équipes de Limoges et d'Egletons, le nouveau fonctionnement est une réussite. La mise en place en amont a permis une rentrée plus sereine et une meilleure réactivité face à l'augmentation de la fréquentation sur les restaurants universitaires de Corrèze.

L'objectif de cette organisation centralisée est d'optimiser les moyens matériels et humains de la cuisine centrale (Production, livraison...) et d'harmoniser l'offre de restauration à destination des étudiants sur l'ensemble du territoire.

S'ajoute à ce dispositif une restauration agréée sous convention sur les sites de Tulle, Guéret et Ussel visant à couvrir au maximum les zones blanches du territoire. Les étudiants de Tulle ont accès à un restaurant inter-entreprises géré par la société Elior, ceux de Guéret peuvent prendre leurs repas au lycée Jean Favard et ceux d'Ussel (formation paramédicale) au Centre Hospitalier.

Sur l'année 2025 ce sont près de 800 000 repas qui ont été servis soit une augmentation de 1,5% du chiffre d'affaires.

La politique de restauration sociale est placée au cœur de l'activité du Crous de Limoges, avec 389 438 repas servis au tarif de 1€ pour les étudiants boursiers (340 186 repas) et pour les étudiants en situation de précarité (49 252 repas) soit plus de 60% de l'activité totale.

Cette année 2025 a également été marquée par la poursuite et l'intensification des démarches en faveur de la **transition écologique** et du développement durable.

Avec un taux EGALIM de plus de 42% sur l'année 2025, le Crous de Limoges poursuit ces changements de mode de consommation afin de proposer une offre de qualité à prix accessible avec produits de qualité (bio, produits labélisés...) dans des lieux de vie conviviaux.

La passation d'un marché local de fruits et légumes frais incluant un maximum de produits durables, de qualité, bio et/ou locaux et l'augmentation par la centrale d'achat du réseau des Crous des références de produits labellisés sur les viandes et les poissons notamment ancrent la volonté d'atteindre ces objectifs.

La diminution des émissions des gaz à effet de serre s'est également poursuivie sur cette année 2025 puisque le Crous de Limoges est passé de 1,51kg d'EGS en 2024 à 0,85Kg par repas en 2025. Cette tendance positive résulte d'une diminution de l'usage des viandes les plus émettrices des GES et d'une augmentation de l'emploi des produits ovoïdes et issus de la mer.

Le Crous franchit une étape de plus dans la végétalisation des assiettes avec la mise en place d'une journée 100% végétarienne (plat du jour, grillades, pâtes, pizzas) en plus de l'alternative végétarienne quotidienne.

Voilà plus d'un an que le Crous de Limoges a fait le choix d'engager l'ensemble de ces restaurants dans **la démarche Mon Resto Responsable**. Le travail quotidien mené par les équipes a permis de réaliser des progrès significatifs en faveur d'une restauration éco-responsable.

Pour cela des actions ont notamment été menées dans les différents restaurants universitaires à travers des animations portant sur la transition écologique et la nutrition :

- Une association de médiation scientifique, Récéasciences, est intervenue afin de sensibiliser les étudiants au tri des déchets, grâce à des outils ludiques, notamment un plateau de jeu expliquant le devenir des déchets ainsi qu'un basket tri,
- Une visite du centre de recyclage a été organisée afin de permettre aux étudiants de mieux comprendre le tri sélectif et le parcours des déchets

- Des stands dédiés à la transition écologique ont également été mis en place pour échanger avec les étudiants autour des journées 100% végétariennes et plus globalement du végétarien, ainsi que la loi EGALIM, via un jeu centré sur les labels EGALIM,
- À l'occasion de la Journée mondiale des légumineuses, des animations ont été proposées pour aider les étudiants à associer les légumineuses à leur nom et pour les sensibiliser aux repas végétariens,
- Des bars à eaux ont également été mis en place pour sensibiliser à l'impact du plastique sur l'environnement et la santé,
- Lors de la semaine européenne de réduction des déchets, des pesées participatives ont été organisées, pour sensibiliser les étudiants au gaspillage alimentaire, à travers la pesée de leurs assiettes,
- Des stands animés par le fournisseur de fruits et légumes, ont permis d'informer les étudiants sur l'origine locale et la qualité des produits proposés,
- Un livret de recettes a également été conçu pour l'automne 2025, proposant deux semaines de menus, à raison d'une idée par jour, déclinées sur trois mois, accompagnées de conseils en nutrition et en transition écologique,
- Des ateliers de cuisine ont été organisés chaque mois afin d'aider les étudiants à apprendre à cuisiner, à manger sainement et à rompre l'isolement. Un autre atelier a notamment été réalisé dans le cadre du festival EUPeace.

Dans le cadre de **la réduction du gaspillage alimentaire**, depuis quelques mois avec la société Kikleo, le Crous a également mis en place la pesée des déchets dans deux structures de restauration, avec l'aide des fonds verts, pour évaluer le gaspillage alimentaire tant au niveau des étudiants que de la cuisine. Cette étude réalisée sur 1 an permettra de mettre en place des mesures correctives visant à réduire les déchets et le gaspillage alimentaire.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le chiffre d'affaires de l'activité restauration s'élève en 2025 à 1,77 M€ soit une légère baisse de 3% par rapport à 2024. Cette baisse s'explique par :

- La subrogation est passée de 17 320€ à 9 605€ soit - 7 715€
- En 2024, le Crous de Limoges avait reçu 19 608€ au titre d'indemnisation de l'assurance suite à un dommage sur le restaurant les Pyramides,
- Les recettes reçues du CFA Sup ont diminué de 40 347€. En effet, elles représentaient 144 969€ en 2024 et 104 622€ en 2025.

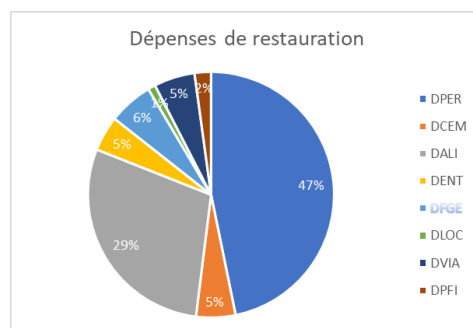
Chiffre d'affaires : 1,77 M€



Les charges courantes quant à elles s'élèvent à 6.20 M€, en baisse de 4,56% par rapport à 2024.

Cette diminution s'explique principalement par une baisse importante des dépenses de viabilisation qui est en réalité la conséquence d'un décalage de facturation. Cet élément fausse les indicateurs. En effet, à dépenses de viabilisation constante le coût de revient d'un repas s'élèverait à 8,10€. Or, il s'élève à 7,89€.

- Coût par repas : 7,89€
- Masse salariale : 4,22€
- Denrées : 2,36€
- Autres dépenses de fonctionnement : 1.31€



La marge sur coût denrées est en hausse du fait d'un chiffre d'affaires en hausse au regard de l'augmentation de la fréquentation et se fixe cette année à 0,97€.

Marge sur coût denrées : 0,96€

Le taux de couverture est stable par rapport à 2024 c'est-à-dire 28.68%.

Taux de couverture : 28.45%



D – Le numérique

Le déménagement de la Direction du Numérique au sein des services centraux de l'établissement, effectif depuis début octobre, marque une étape importante dans l'évolution du service. Ce rapprochement renforce significativement les interactions avec l'ensemble des services et met fin à son isolement géographique.

Au cours de l'année écoulée, les chantiers de modernisation du système d'information initiés les années précédentes ont été poursuivis, afin d'en renforcer la fiabilité, la performance et la sécurité.

Les principaux projets menés au cours de l'année sont présentés ci-après de manière synthétique.

Renouvellement des infrastructures

- Sites distants de Brive et Egletons

Ces 2 sites sont désormais interconnectés aux infrastructures de Limoges au travers de technologies plus performantes et résilientes : liens fibre optique FTTO, VPN MPLS et routeurs 4G de secours. D'un point de vue réseau, ils sont vus depuis Limoges, comme des sites locaux. De cette façon, ils bénéficient maintenant des services de téléphonie IP installés en 2024 sur les sites de Limoges, permettant entre autres : la gratuité de la totalité des appels internes et l'intégration des postes dans un seul et même plan de numérotation.

- Renouvellement de l'infrastructure de virtualisation

L'achat de 4 nouveaux serveurs Dell PowerEdge R660xs répartis dans les 2 salles informatiques constituent notre nouvelle infrastructure de virtualisation VMware vSphere 8. Les anciens matériels ont été conservés. Ils seront utilisés pour constituer un nouvel environnement de préproduction ainsi qu'un nouvel environnement de tests pour l'hyperviseur Proxmox.

En parallèle de ces travaux, la baie de stockage dédiée à la sauvegarde dans la salle informatique de la Borie a été remplacée par un modèle offrant un espace de stockage et des capacités de lecture/écriture supérieurs.

- Renouvellement de l'infrastructure de Wifi (réseau administratif)

Afin de proposer des débits plus importants aux personnels du Crous, une nouvelle infrastructure à haute-disponibilité a été déployée. Elle remplacera progressivement celle déjà mise en place il y a quelques années et sera prochainement étendue à tous les sites. En plus de proposer un réseau « invités » aux personnels externes de passage dans l'établissement, les nouvelles bornes

diffusent également le réseau Eduroam : réseau sécurisé dédié aux personnels et aux étudiants de la communauté enseignement supérieur/recherche lors de leurs déplacements.

Sécurité & Dématérialisation

- Logiciel Varonis

Dans le cadre du renforcement de la sécurité du système d'information et de la conformité au RGPD, la Direction du Numérique a déployé la solution Varonis. Cet outil permet de superviser et d'analyser les accès aux données non structurées (serveurs de fichiers, réseau interne et environnements Microsoft 365), afin de mieux maîtriser les droits d'accès et les partages. Varonis contribue à l'identification et à la classification des données sensibles, à la détection d'anomalies et à la correction des situations à risque, tout en s'intégrant de manière transparente dans les usages quotidiens des agents.

- Bastion

Pour le renforcement de la sécurité des accès à privilèges, la Direction du Numérique a engagé la mise en place d'un bastion (solution Cyberelements Cleanroom de Systancia). Cet outil constitue un point d'accès sécurisé et centralisé pour les administrateurs et les prestataires intervenant sur l'infrastructure, permettant d'appliquer le principe du moindre privilège, de renforcer l'authentification (MFA) et d'assurer une traçabilité complète des actions réalisées.

- iParapheur

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures administratives, la Direction du Numérique a déployé iParapheur, une solution de signature électronique et de visa dématérialisé éditée par Libriciel. Cet outil permet de valider et signer des documents (notes, conventions, courriers, décisions, bons de commande, etc.) via des circuits de validation prédéfinis, tout en assurant la traçabilité et la conformité juridique des signatures. La mise en place d'iParapheur contribue à simplifier les processus, réduire l'usage du papier et les délais de traitement, et permettre une gestion sécurisée et plus fluide des documents administratifs. Les travaux préparatoires sont terminés. La mise en production de l'application se fera courant 2026.

Toujours dans le cadre de son engagement continu en matière de sécurité, la Direction du Numérique a aussi conduit, en 2025 des tests de Proof of Concept (POC) pour comparer et évaluer :

- Des solutions de coffres forts de mots de passe,

- Des solutions de puits de logs et SIEM.

Parallèlement, le service informatique a réalisé la mise à jour de la quasi-totalité du parc bureautique vers Windows 11 (suite à la fin de support de Windows 10 par l'éditeur).

Formation

La Direction du Numérique a poursuivi en 2025 les formations de perfectionnement à la bureautique avec notamment plusieurs sessions dédiées à la prise en main du client de messagerie Outlook Web Access.

Travaux participatifs

La Direction du Numérique du Crous de Limoges est fortement impliquée dans les différents comités mis en place par le Crous et participe activement à différents projets et travaux nationaux.

Ainsi, en 2025, dans le cadre du COSSIC (Comité Opérationnel de la Sécurité des Systèmes d'Information des Crous) :

- La Direction du Numérique a participé à la rédaction de deux nouvelles recommandations destinées à l'ensemble des Crous (« Sécurisation de la messagerie » et « Nouvelle politique de résolution DNS et filtrage RPZ »)
- Logiciel de sécurité national Rapid7 InsightVM : la Direction du Numérique du Crous de Limoges héberge et administre la solution logicielle pour l'ensemble des Crous et accompagne les RSSI dans l'usage du logiciel.

Dans le cadre du GREFI (Groupe de Réflexion sur l'Evolution de la Fonction Informatique) :

- La Direction du Numérique a participé aux différents ateliers de réflexion pour la mise en place de la GPEC dans les DSI,
- La Direction du Numérique a participé à l'écriture de la future nouvelle circulaire de sécurité 2026.

E – Les ressources humaines

Organisation et structure :

La Direction des Ressources Humaines et de la Formation du Crous de Limoges est composée de quatre personnes :

- Un Directeur ;
- Une Adjointe au Directeur également en charge du secteur de la Formation ;
- Deux agents en charge de la gestion administrative et financière des personnels de l'établissement.

Depuis la rentrée de septembre 2024, le secteur de la Formation a été rattaché à la Direction des Ressources Humaines. Un quatrième agent a été affecté afin notamment de permettre au service de préparer le Crous au changement de SIRH.

Dispositif des emplois :

Le dispositif des emplois du Crous de Limoges est fixé à 170 Equivalents Temps Pleins (ETP) en 2025. La répartition des emplois est la suivante :

- Supports occupés par des fonctionnaires Etat : 44 ETP
- Supports occupés par des « CDI » : 80 ETP (dont 46 « CDI DAPOOUS »)
- Supports occupés par des CDD indiciaires à l'année : 25 ETP
- Supports non permanents (surcroit d'activité, contrats étudiants) : 21 ETP

Composé à 59 % de personnel féminin, la moyenne d'âge des agents du Crous s'élève à 51 ans. L'âge médian du dispositif d'emploi est désormais de 49 ans.

Le dispositif de titulaires est complété par le renfort d'agents en CDI et en CDD. Ainsi, sur la dernière année, le Crous a employé 25 agents en CDD et 92 étudiants en vacations horaires. Enfin, depuis juin 2023, le Crous a recruté 34 agents en contrats à durée indéterminée « hors DAPOOUS ».

En 2025, les dépenses de personnel se sont élevées à 7 434 715,93 €. Le Crous doit inclure désormais dans son budget les opérations de paiement relatives aux pensions et avantages accessoires de l'État (part employeur du « CAS pension ») à hauteur de 939 176,86 euros par an. Enfin, le Crous de Limoges emploie également du personnel par le biais de l'alternance et des contrats d'intérim dont la rémunération n'est pas incluse dans ce montant.

Les aides sociales consacrées aux personnels concernent principalement des aides spécifiques définies dans le cadre de la politique d'action sociale de l'établissement. Sur la dernière année de référence (2024), elles s'élèvent à 76

936 € soit 0,94 % de la masse salariale. Parmi ces aides, l'aide à la scolarité, l'aide à l'accompagnement à la retraite et l'aide aux frais médicaux constituent les aides les plus sollicitées. Le montant des chèques cadeaux s'élève à 25 410 € sur la dernière année civile : 140 agents du Crous et 67 enfants du personnel ont bénéficié de cette mesure.

En matière de santé au travail, un groupe de suivi composé du Directeur Général, du Directeur Adjoint, de l'Agent Comptable, de la Conseillère Technique du Service Social, du Directeur des Ressources Humaines et de ses collaborateurs se réunit régulièrement et assure le suivi des situations administratives, financières, sociales et médicales particulièrement complexes. Sur ce sujet, le Service des Ressources Humaines travaille également avec le Service de prévention et de Santé au Travail (SPSTI 23-87).

Le projet de restructuration RH :

Développé depuis 2016, le SIRH RenoiRh a pour ambition de mutualiser et d'harmoniser la gestion des ressources humaines au sein des ministères et de leurs établissements publics. Ce projet couvre l'intégralité des missions RH : de la gestion administrative à la pré-liquidation de la paye, tout en s'assurant de rester conforme aux outils de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

L'un des éléments majeurs du projet RenoiRh est la transformation de la gestion de la paie avec l'introduction de la paie à façon. « La paie à façon RenoiRh » est un processus de gestion des paies pour la Fonction Publique d'État. Elle repose sur une collaboration entre le service RH en charge de la saisie des éléments de paie, l'Agence Comptable et le Centre des paies de l'État (CPE) de la DGFIP.

Le service des ressources humaines du Crous de Limoges a préparé son intégration dans ce dispositif au 1^{er} janvier 2026 en plusieurs étapes :

De septembre 2023 à août 2024 : création de l'architecture collective du SIRH du Crous de Limoges dans le logiciel ;

De septembre 2024 à août 2025 : contrôle et mise en cohérence des données individuelles issues de l'ancien système de gestion ;

De septembre 2025 à décembre 2025 : intégrations successives et validation des données individuelles et collectives dans le nouveau système de gestion RenoiRh ;

A compter de janvier 2026 : mise en production des paies réelles pour l'ensemble des agents de l'établissement du Crous de Limoges sur le logiciel RenoiRh.

Au cours de l'année 2026 : évolution de certaines pratiques RH avec le déploiement de nouveaux modules (congrés et absences, planning et temps de travail, formation).

Au final, plus de 3000 « mouvements » individuels ont été saisis, contrôlés et validés par le service Rh et l'agence Comptable sur le dernier trimestre 2025. Cette activité s'est exercée en parallèle de la gestion quotidienne du Service et a mobilisé quatre personnes pour une charge supplémentaire estimée à une centaine d'heures sur le seul dernier trimestre de l'année.

La formation et le développement des compétences :

Le service formation développe chaque année un programme de formation local et national autour de plusieurs thématiques.

Au cours de l'année 2025, les formations sur le thème des violences sexistes et sexuelles au travail, de la Qualité de Vie au Travail et des Risques Psychosociaux demeurent la priorité du réseau des œuvres universitaires et du Crous de Limoges.

Quelques chiffres-clés en 2025 :

- 76 sessions de formations organisées (dont 23 internes)
- 255 « journées de formation » délivrées ;
- 63 stagiaires ont suivi au moins une formation ;
- 17 000 € de budget initialement alloué à la formation.

Parmi ces formations, la majorité concerne des sessions consacrées à « l'adaptation immédiate sur son poste de travail », 13 % concerne le « développement des compétences » et 40 % relève du « développement personnel ».

En vue du passage à RenoiRH dès janvier 2026, la préparation des personnels RH à l'utilisation de ce nouvel environnement a été jugée prioritaire : près de 20% des journées de formation ont concerné les Ressources Humaines en 2024.

Dans le même esprit, 30 agents ont suivi une formation « ma boîte mail, mon DNA » dans la perspective du déploiement du SIRH RenoiRH et de la lutte contre l'illectronisme. Ces efforts de réduction de la fracture numérique qui impactent certains agents seront prolongés en 2026.

F – Le Contrôle Interne

Les services du Crous de Limoges ont poursuivi la mise en œuvre du contrôle interne.

Le comité de pilotage et de suivi du contrôle interne budgétaire et comptable était composé en 2025 comme suit :

- Le directeur général, Président du comité ;
- La directrice du CSP, référente contrôle interne ;
- Le directeur adjoint ;
- L'agent comptable.

Des réunions bilatérales ont été menées au printemps 2025 entre le comité de pilotage et les responsables des différents services de l'établissement.

Ces réunions ont abouti à :

- L'intégration de tous les services dans le contrôle interne ;
- La mise à jour de la cartographie des risques et la mise en place d'organigrammes fonctionnels ;
- La mise à jour du plan d'action par service.

La réunion plénière a été décalée et organisée en janvier 2026, afin de rappeler les objectifs du contrôle interne. Ce nouveau calendrier de réunion va permettre au Crous de Limoges de présenter désormais son dispositif de contrôle interne et son bilan au Conseil d'administration du mois de décembre.

Il convient de noter que le contrôle interne ne se limite plus à l'aspect budgétaire et comptable. Il s'agit désormais d'intégrer les aspects métiers et leur transversalité.

Par ailleurs, des organigrammes fonctionnels ont été déployés dans l'ensemble des services.

Pré-certification des comptes

La pré-certification a débuté en octobre 2025 et s'achèvera au début de l'année 2026.

La mission vise à accompagner le Crous de Limoges dans sa préparation à la certification des comptes, en simulant dans des conditions réelles un audit externe de certification des comptes afin d'évaluer :

La fiabilité du dispositif comptable et du contrôle interne ;

La régularité et la sincérité des états financiers ;

Identifier les écarts et proposer un plan d'actions correctives.

"Le Crous de Limoges s'est engagé dans une démarche de pré-certification de ses comptes, au titre des comptes de l'exercice 2024.

Cette démarche, qui permettra ensuite d'initier la certification annuelle des comptes devrait permettre à l'établissement de consolider ses procédures financières et ainsi d'améliorer sa qualité comptable et budgétaire, notamment en s'appuyant sur les recommandations des commissaires aux comptes en matière de contrôle interne."

L'intervention porte sur

- | | | | | | |
|--|---|---------------------------------|---|--|--|
| <i>1.</i> | <i>2.</i> | <i>3.</i> | <i>4.</i> | <i>5.</i> | <i>6.</i> |
| <i>L'analyse du
contrôle interne
comptable et
budgétaire</i> | <i>La cartographie
des risques
financiers et
opérationnel</i> | <i>Les
comptes
2024</i> | <i>Les principales
opérations comptables
et budgétaires
(immobilisations,
dépendes,
recettes, paie, etc.)</i> | <i>Les outils utilisés
(ORION, VEM, H3)
et la
documentation
associée</i> | <i>Les processus
métiers structurants
(gestion des aides,
restauration,
logement, etc.).</i> |

La phase 1 a débuté en octobre 2025 et la phase 6 devrait s'achever fin février 2026.

G – La vie étudiante

1. Vie culturelle

- HOORA FESTIVAL



Le Hoora Festival, événement organisé par Des Lendemain Qui Chantent dédié à la culture hip hop, s'est déplacé en Corrèze le 11 avril 2025.



Le troisième jour du festival, s'est déroulé à l'heure de la pause méridienne des étudiants à proximité des structures du Crous de Limoges à Brive.

Les étudiants ont pu bénéficier d'un show du groupe « Mauvaises Filles ».

Lors de cet événement l'artiste YNOXE, Graffeur corrézien, est venu participer à cet événement culturel en proposant une séance de graffiti qui s'est parfaitement intégré au programme de la journée Art de Rue !



Les toiles décorent désormais les accueils et rez-de-chaussée des bâtiments de résidence universitaire de Brive.

2. Qualité d'accueil des étudiants

JOURNEE INTEGRATION

Dans l'objectif de contribuer à la qualité d'accueil des étudiants, le Crous de Limoges participe aux demi-journées d'intégration qui ont lieu sur les campus de Brive et de Tulle. Ces journées sont l'occasion de répondre aux interrogations des étudiants : logement, aides de la CAF, ou demandes d'aides sociales. Elles permettent aussi d'échanger avec les partenaires, CAF, CPAM, aides alimentaires.



SOIREE D'ACCUEIL

Pendant le mois de septembre, les étudiants logés en résidence sont invités aux soirées d'accueil. Pour la Corrèze celles-ci ont eu lieu le 16 septembre 2025 sur la résidence Brive et le 26 septembre 2026 sur la résidence d'Egletons.

Ce moment convivial permet un échange avec les étudiants, un temps pour aborder la sécurité, les trucs et astuces sur l'entretien de son logement. C'est aussi un moment qui donne la possibilité de présenter les partenaires sur les actions culturelles et sportives de la commune.

Ces soirées ont été animées par un musicien.



H – La sécurité et prévention

L'année 2025 a été particulièrement riche en actions et initiatives en matière de prévention et de sécurité qui ont contribué à l'amélioration des conditions de travail.

Exosquelettes :

Le choix des exosquelettes s'est inscrit dans une démarche concertée associant la Conseillère de Prévention et les représentants du personnel, qui sont pour la plupart, des personnels de la restauration. Les modèles retenus ont été identifiés à l'occasion du salon PREVENTICA à Lyon, en fin d'année 2024, après échanges et analyse des besoins des différents métiers concernés.

À l'issue de cette phase de sélection, les exosquelettes ont été acquis et progressivement mis en service au cours de l'année 2025.

Deux modèles différents ont été retenus : un modèle destiné aux magasiniers et un autre modèle dédié aux personnels affectés au déconditionnement.

Les exosquelettes ont été positivement évalués par le personnel, notamment pour ce qui concerne l'amélioration des postures de travail et la réduction des contraintes physiques.

Par ailleurs, d'autres modèles d'exosquelettes ont été testés pour le service et la cuisine mais ces essais ne se sont pas révélés concluants.



Risques Psycho-Sociaux (RPS) :

Soucieux du bien-être des personnels, le Crous de Limoges a souhaité utiliser un concept original pour aborder les RPS. Il a ainsi collaboré avec une troupe de théâtre afin de créer des saynètes qui s'adaptent parfaitement aux activités du Crous.

À travers des mises en situation abordant les RPS avec humour et une approche bienveillante, cette intervention conduite en juin, avec tous les personnels, a permis de faciliter la compréhension des enjeux, de favoriser les échanges et de libérer la parole autour de ces thématiques sensibles.

A l'issue de cette initiative, un livret, conçu en collaboration avec la Direction générale, le DRH, la Conseillère Technique de Service Social, la Conseillère de Prévention et les représentants du personnel au cours de plusieurs groupes de travail, a été remis à l'ensemble des équipes pour synthétiser les orientations et les démarches liées aux RPS.



Participation au salon PREVENTICA

Le salon PREVENTICA 2025 s'est tenu à Bordeaux. Il s'agit d'un événement majeur dédié à la santé, à la sécurité et à la qualité de vie au travail.

C'est lors de cette manifestation que les Assistants de Prévention accompagnés de la Conseillère de Prévention se sont enrichis d'idées novatrices, d'ateliers et de conférences. Cela leur a permis de proposer des actions pour prévenir les risques professionnels, d'apporter des solutions pour améliorer les conditions de travail et de partager les bonnes pratiques dans ces domaines avec leurs collègues de travail.

I – La commande publique

Le service de la commande publique, rattaché au Centre de Services Partagés (CSP), met en œuvre la politique d'achat de l'établissement dans le respect de la réglementation de la commande publique.

La politique achats de l'établissement, présentée au conseil d'administration du 24 juin 2025 repose sur les principes suivants :

- Conformité aux principes fondamentaux de la commande publique (égalité de traitement entre les candidats, libre accès à la commande publique, la transparence des procédures) ;
- Enjeux de performance : gains économiques, efficacité de l'action publique, progrès social, protection de l'environnement, innovation
- Confidentialité et discrétion professionnelle ;
- Préférence aux engagements sur les résultats au lieu d'engagement sur les moyens ;
- Evaluation et recherche d'amélioration permanente de la qualité.

En 2025, le centre de services partagés de Limoges a assisté les services prescripteurs pour intégrer les différentes étapes de la chaîne de la dépense et la gestion des stocks.

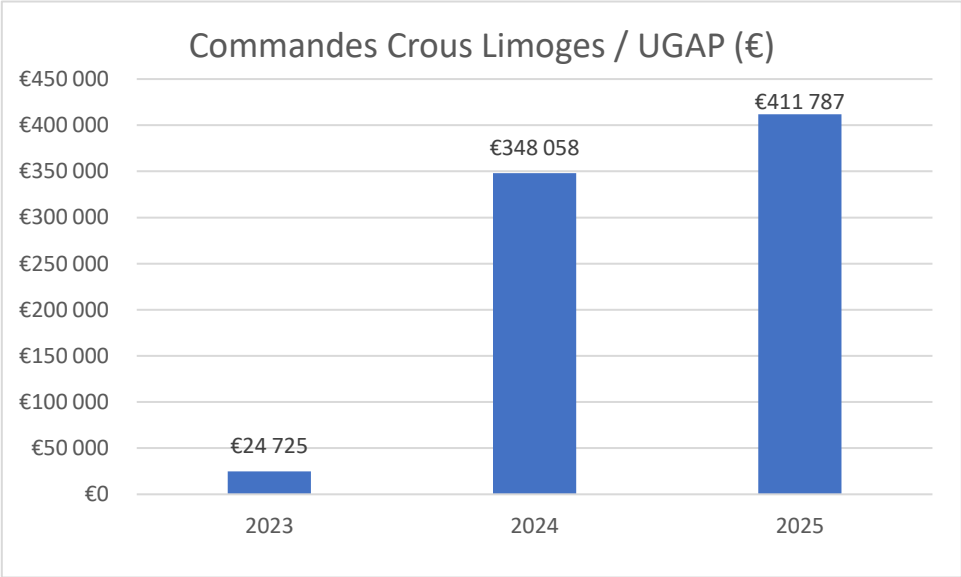
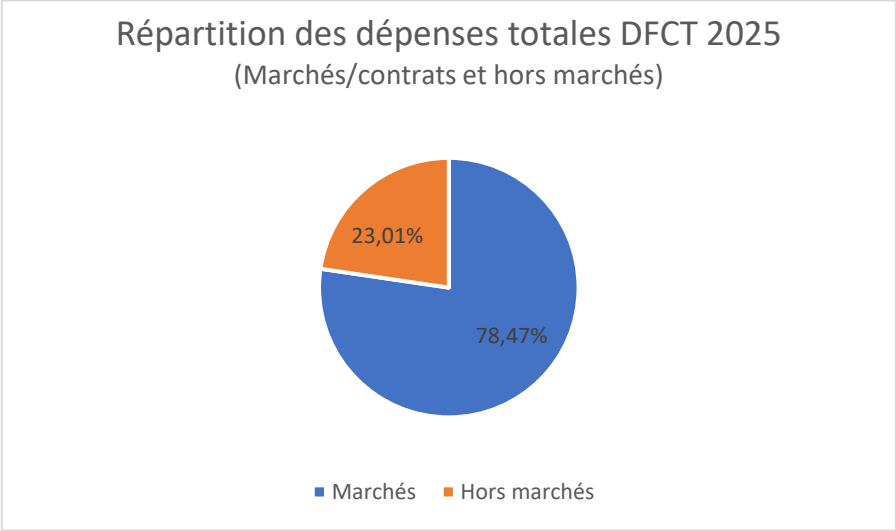
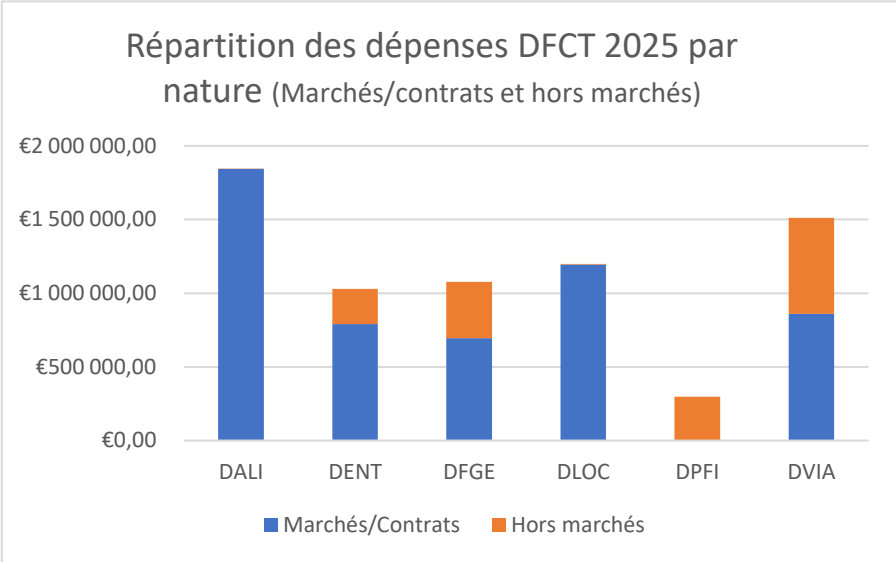
Une nouvelle politique achats sera présentée au Conseil d'Administration de juin 2026 afin de prendre en considération les évolutions réglementaires.

Afin de respecter ces piliers, le Crous de Limoges développe l'utilisation du logiciel « 3P » d'aide à la rédaction et gestion des marchés publics. En 2026, le centre de services partagés souhaite mettre en place les codes famille sur le logiciel Orion afin d'optimiser son suivi. La fiabilisation du circuit des demandes d'achats est également à l'étude.

Marchés publics :

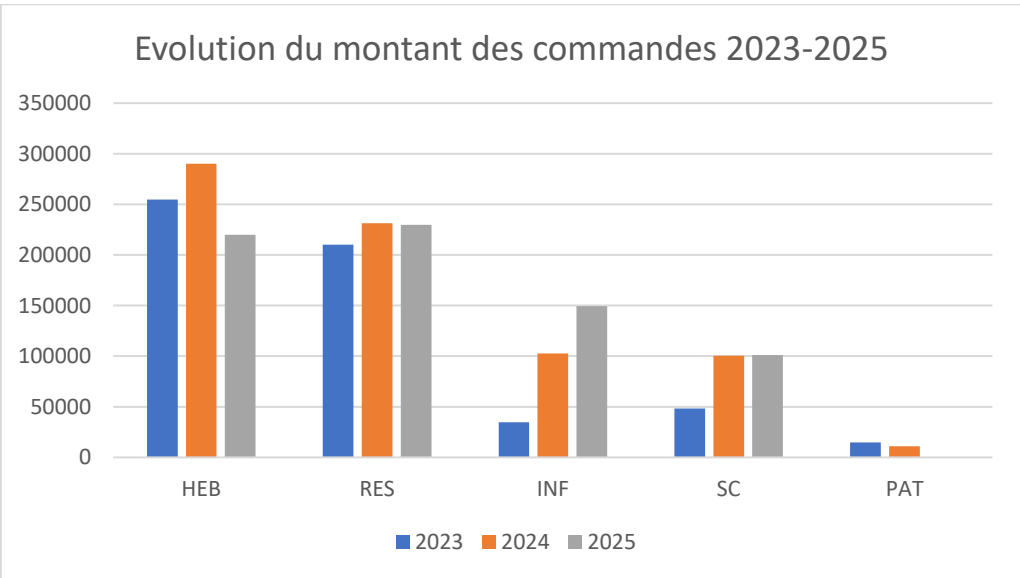
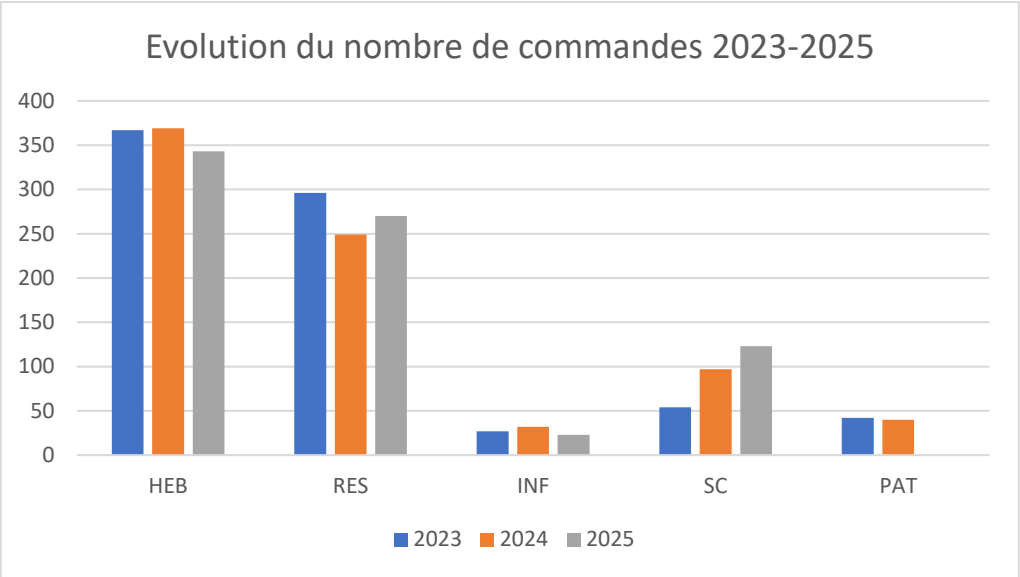
121 marchés sont en cours d'exécution et suivis par le service des achats. En parallèle, le Crous de Limoges continue de développer le recours aux marchés de l'UGAP (+18,3%).

Les dépenses de fonctionnement rattachées à un marché représentent un montant de 5 380 904.18 €. Cela représente 78.47 % de l'ensemble des dépenses du Crous de Limoges.



Commandes liées au disponible à la commande :

En 2025, 759 commandes ont été traitées par le centre de services partagés pour un montant de 700 461.86 €.
La plus grande partie est liée aux dépenses d'hébergement et de restauration.



Le service de la commande publique enregistre une légère baisse du volume financier total de commandes. Deux axes d'explication sont à noter.

Tout d'abord, le Crous de Limoges a de nouveau mis en place un marché d'entretien des locaux ce qui explique la diminution importante du montant des dépenses d'hébergement.

Enfin, l'achat d'un logiciel spécialisé dans la protection des données et la surveillance des droits d'accès a participé à l'augmentation conséquente des dépenses informatiques.

En parallèle, le parc immobilier du Crous ayant été réhabilité en grande partie, les commandes représentent principalement des dépenses de petits matériels ou des prestations de maintenance des bâtiments visant à pérenniser le patrimoine du Crous.

J – Communication

Un Concours pour Noël 100% réussi

Dans le cadre de la stratégie de communication digitale de l'établissement, le Crous de Limoges a organisé un concours sur Instagram, du 1er au 24 décembre 2025, permettant de faire gagner aux étudiants de l'Académie de Limoges de nombreux cadeaux chaque jour (places d'opéra, places de matchs de handball, livres, jeux...). Cette action visait à renforcer la visibilité du Crous et d'élargir l'audience du compte.



Les indicateurs de performance témoignent d'une progression importante par rapport au mois de novembre. La campagne a totalisé plus de 120 000 vues, soit une augmentation de 106%. Elle a permis de toucher plus de 8 600 comptes, représentant une hausse de 122%. Par ailleurs, plus de 1 600 personnes ont visité notre profil, soit une augmentation de 184%.

Cette action a permis d'augmenter le nombre d'abonnés (+150) et les publications associées à ce concours quotidien ont généré un fort engagement avec 1 330 mentions « j'aime » et plus de 1 000 commentaires.

120 000 vues

(+106%)

8 600 comptes

touchés

(+122%)

1 600 visites

du profil

(+184%)

150 abonnés en
plus1 330 mentions
« j'aime »1 000
commentaires

Il est important de souligner que ces résultats ont été obtenus sans moyens financiers, ce qui démontre l'efficacité de cette action.

Dans l'ensemble, cette campagne a contribué de manière significative à l'amélioration de l'attractivité et de la visibilité du Crous sur Instagram. Elle a touché un public diversifié, composé principalement d'étudiants de l'Académie de Limoges, mais aussi des parents de futurs étudiants, permettant ainsi de renforcer la notoriété de l'établissement auprès de différentes cibles.

Cette opération de communication met en évidence l'intérêt de créer plus d'actions digitales pour valoriser l'image du Crous et développer sa visibilité en ligne envers un public de plus en plus en quête de nouveautés.

Le Proximité ! a trouvé sa place

Dans notre dernier rapport de performance, nous avons envisagé la poursuite de notre journal interne "Proximités !" après la sortie d'un premier numéro qui avait suscité un large intérêt auprès des personnels.

Ce support avait été imaginé pour renforcer les liens entre collaborateurs, pour se connaître davantage, partager nos projets ainsi que nos réussites collectives.

A ce jour, trois volumes du "Proximités !" ont été conçus, imprimés en 200 exemplaires et distribués à l'ensemble des personnels ainsi qu'aux administrateurs. Une version numérique existe également afin d'étendre la diffusion aux partenaires et au réseau des Crous.

L'objectif d'améliorer la communication interne et de valoriser l'appartenance à l'établissement est pleinement rempli et il est désormais devenu indispensable de continuer à développer ce format afin de célébrer ensemble les avancées et les défis relevés par les personnels.



K – Retour sur des temps forts

Limoges accueille les directeurs adjoints des Crous

Les 13 et 14 mai 2025, le Crous de Limoges a eu le privilège d'accueillir pour la première fois le séminaire annuel des directrices et directeurs adjoint.e.s des Crous.

Lors de ces deux journées de travail riches en échanges, les équipes du Crous ont pu aborder plusieurs thématiques de premières importances telles que :

- Le bilan et les perspectives en matière de transition écologique ;
- Le déploiement du nouveau SI bourses ;
- Le logement étudiant ;
- Le numérique du réseau.
-

Les équipes internes ont pu présenter leurs avancées en matière de transition écologique, de production centralisée en restauration ainsi que leur organisation budgétaire et comptable innovante.

A l'occasion d'un déjeuner, les élèves du Lycée Hôtelier Jean Monnet de Limoges ont assuré le service à table avec un grand professionnalisme.



Signature de la Convention cadre entre l'Université de Limoges et le Crous de Limoges : un engagement renouvelé au service de la réussite étudiante !

Le mardi 2 décembre 2025, l'Université de Limoges et le Crous de Limoges ont officiellement signé une convention cadre, marquant une étape importante dans le renforcement de nos actions communes en faveur de l'accompagnement global des étudiantes et étudiants.

Cet accord structure notre volonté partagée de :

- Améliorer les conditions de vie étudiante grâce à des dispositifs coordonnés sur l'accès aux services du quotidien,
- Renforcer les actions de prévention, de santé et de solidarité, au plus près des besoins des publics,
- Développer des initiatives favorisant l'engagement, la réussite académique et l'insertion professionnelle,
- Poursuivre la modernisation et la qualité des services proposés, dans une logique d'innovation et d'amélioration continue.

Ce partenariat réaffirmé illustre la volonté conjointe des deux institutions d'offrir un environnement propice à l'épanouissement, à la réussite et à l'ambition de chaque étudiant de l'Académie de Limoges.



Colloque international RILEM Cluster F 2025 à Egletons

Le 1^{er} octobre, le campus universitaire de Génie Civil a accueilli la journée égletonnaise du colloque international RILEM Cluster F 2025, réunissant près de 70 chercheurs venus d'Europe, d'Amérique et du Canada.

Ce fut l'occasion pour les agents de proposer un moment convivial. Un "Wine & Cheese" préparé par le restaurant universitaire d'Egletons, avec produits et vins des cinq grandes régions françaises.

